



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ DU PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES HANDICAP ET INCLUSION GARDOIS

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

2024

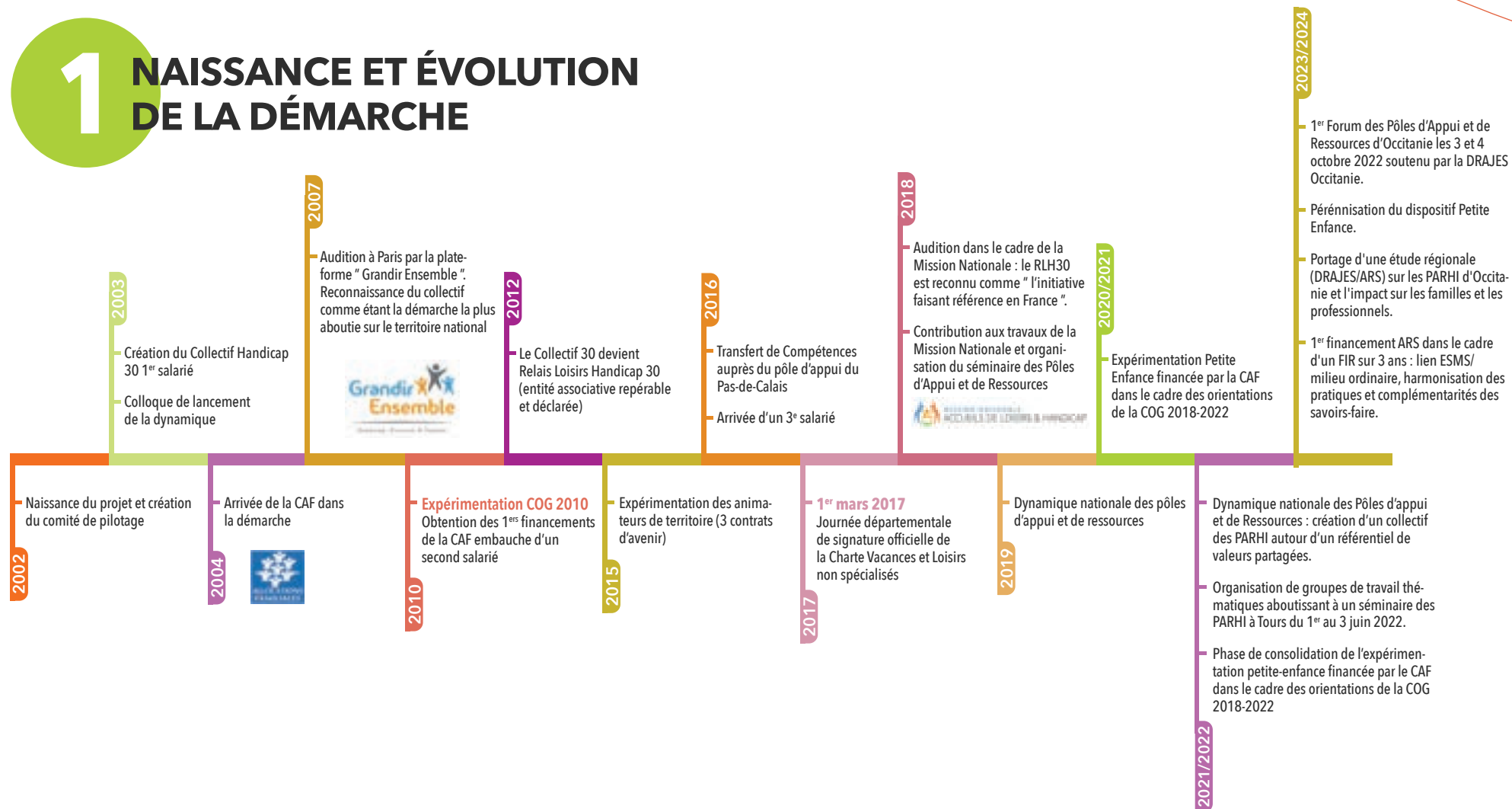
Pour l'accueil et l'inclusion des enfants en situation
de handicap dans les accueils collectifs de mineurs
du département du Gard

RAPPORT MORAL
DE L'ASSOCIATION RLH30

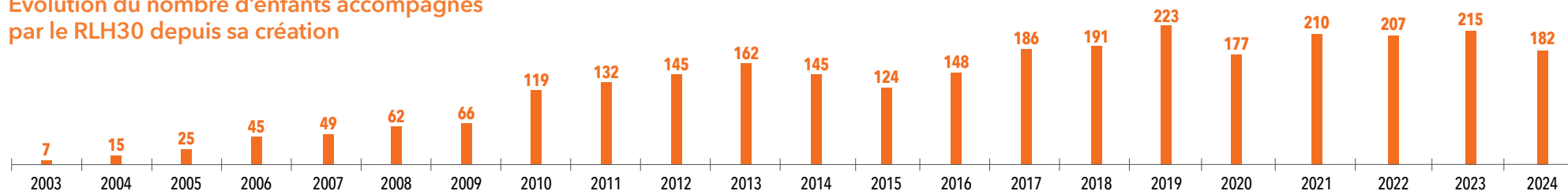
résumé

1	NAISSANCE ET ÉVOLUTION DE LA DÉMARCHÉ	4
2	ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES HANDICAP ET INCLUSION GARDOIS	6
	A. Le conseil d'administration : une organisation politique et démocratique	6
	B. Les adhérents	8
	C. L'équipe de l'association RLH 30	11
3	ORIENTATIONS ET FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION	12
	A. Ressources financières de l'association	12
	B. De la convention d'objectif et de gestion 2023-2027 de la branche famille aux orientations de l'association	13
	C. L'évaluation des actions de l'association	14
4	LA DYNAMIQUE PETITE-ENFANCE : IMPULSER UNE RÉFLEXION INCLUSIVE ET SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DANS LES EAJE DU DÉPARTEMENT	18
	A. Un projet inscrit au cœur d'un territoire	18
	B. Genèse du projet	19
5	2024 : PÉRÉNNISATION DU DISPOSITIF PETITE ENFANCE : LE SENS AU CŒUR DE LA DÉMARCHÉ	21
	A. Les modalités d'intervention en 2024	21
	B. Déploiement du dispositif Petite Enfance en 2024	22
6	DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES INCLUSIVES	24
	A. Restructuration et réorganisation globale des outils pédagogiques	24
	B. Présentation des ressources pédagogiques 2024	25
7	BILAN DU DISPOSITIF PETITE ENFANCE 2024	26
	A. bilan quantitatif prêts de malle	26
	B. Perspectives et projections 2025	28
8	LE RLH30 : UN P.A.R.H.I INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE	31
	A. S'appuyer sur la complémentarité des acteurs : un maillage territorial indispensable	31
9	LE RLH30 : UN PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES POUR FAVORISER L'ACCUEIL ET L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS DU GARD	38
	A. Complément Inclusif CAF : une aide pour renforcer l'inclusion des enfants en situation de handicap	38
	B. Accompagnement des familles : L'enfant et sa famille au cœur de la démarche	40
	C. Soutenir les acteurs : favoriser le développement de pratiques inclusives	42
	D. Des moyens et des outils en constante évolution	48
10	LES MOMENTS FORTS DU RLH30 : MANIFESTATIONS, ÉVÈNEMENTS ET FAITS MARQUANTS	50
11	DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DES OUTILS DE GESTION	52
	CONTACT	54

1 NAISSANCE ET ÉVOLUTION DE LA DÉMARCHE



Évolution du nombre d'enfants accompagnés par le RLH30 depuis sa création



LES PRINCIPES ET VALEURS

Permettre à tous les enfants d'accéder à des loisirs éducatifs collectifs durant leur temps libre.

Dépasser le simple accueil pour aller vers une véritable inclusion.

Défendre l'égalité des droits et universalité de l'accueil.

Accompagner vers des structures de loisirs et équipes d'animation non spécialisées.

Favoriser le développement de la tolérance, du respect de soi et des autres dans leurs spécificités.

UNE MÉTHODE QUI A FAIT SES PREUVES

Mutualiser les compétences de tous les acteurs.

Mobiliser le réseau ressource composé de professionnels de l'éducation spécialisée.

Mettre en place un protocole d'accueil personnalisé en tenant compte des particularités de l'enfant, des besoins de la famille et des capacités de la structure.

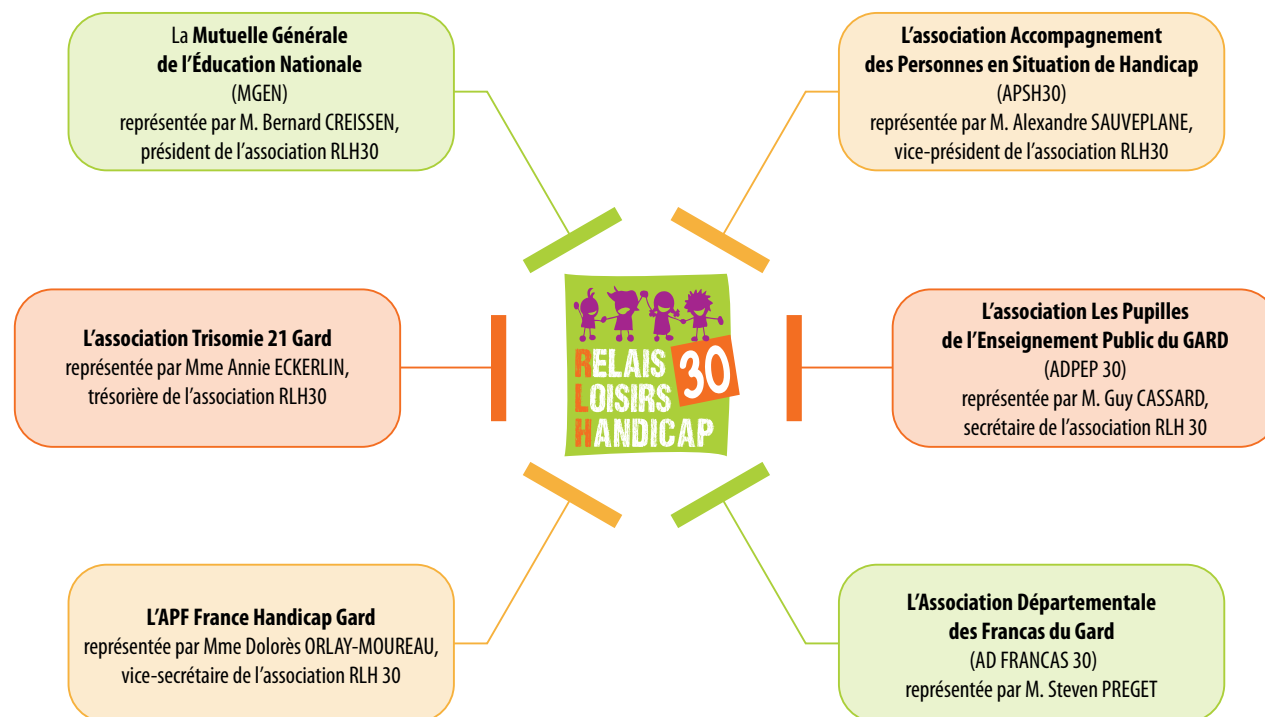
Accompagner les familles et faciliter leurs démarches.

Assurer le suivi et l'évaluation des accueils.

Soutenir, former et sensibiliser les équipes d'ALSH.

2 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES HANDICAP ET INCLUSION GARDOIS

A. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : UNE ORGANISATION POLITIQUE ET DÉMOCRATIQUE



Le Conseil d'Administration : L'instance dirigeante de l'association. Elle assure le soutien et la définition des orientations.

Le Bureau : L'organe exécutif opérationnel.

Les représentants des adhérents individuels et collectifs : Depuis 2021, les familles ont intégré le Conseil d'Administration de l'association avec l'élection de Karine Piquet en tant que représentante des adhérents individuels.

Représentants des adhérents individuels : M^{me} Karine PIQUET, M. Jean-Paul SPOSITO et M. Jean-Michel DELSUC
Représentant des adhérents collectifs : M. Jean Christophe MAGNAUD en tant que représentant du SIDSCAVAR

Le Conseil d'Administration et le Bureau, dans des temps de travail pluriannuels comme l'Assemblée Générale annuelle, veillent à la mise en œuvre des décisions et le respect des orientations du projet associatif.

Assemblée Générale 2024

L'Assemblée Générale du RLH30 2024 présentant le bilan de l'année 2023 s'est déroulée le **Vendredi 28 juin 2024 de 10h30/12h30** à l'espace Enfance Jeunesse de QUISSAC.

L'Assemblée générale a été introduite par M. Serge CATHALA, Maire de Quissac qui souligne l'importance du partenariat avec le Relais Loisirs Handicap 30 dans l'accompagnement des équipes d'animation et de la petite-enfance pour favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques sur le territoire du Piémont Cévenol.

Outre l'approbation du rapport moral et d'activité, la validation du PV de l'AG 2023 et la présentation des comptes annuels prévus à l'ordre du jour, cette Assemblée Générale fut marquée par **l'élection des administrateurs** du RLH30 : Karine PIQUET, Jean Paul SPOSITO et Jean-Michel DELSUC, en qualité de représentant des adhérents individuels et le SIDSCAVAR en qualité de représentant des adhérents collectifs, élus à l'unanimité. Cette assemblée générale qui s'est voulue participative, agrémentée de nombreux témoignages des partenaires et acteurs présents, s'est clôturée par un verre de l'amitié autour d'un buffet animé par le groupe de musique Nimois " **Les Undifférents** ".

Les membres associés : une voix consultative au Conseil d'Administration

- Un représentant du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES/DSDEN)
- Un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard (CAF)
- Un représentant de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole du Languedoc (MSA)
- Un représentant du Conseil Départemental du Gard (CD30)



PROJET DE RÉÉCRITURE DU PROJET ASSOCIATIF

Le RLH30 a fait appel à un intervenant extérieur pour nous accompagner dans la réflexion et l'actualisation de notre projet associatif au regard de la réalité de notre activité quotidienne. Ce nouveau projet associatif sera le fruit d'un travail concerté entre élus, salariés, adhérents collectifs et familles conformément aux valeurs portées par notre association.

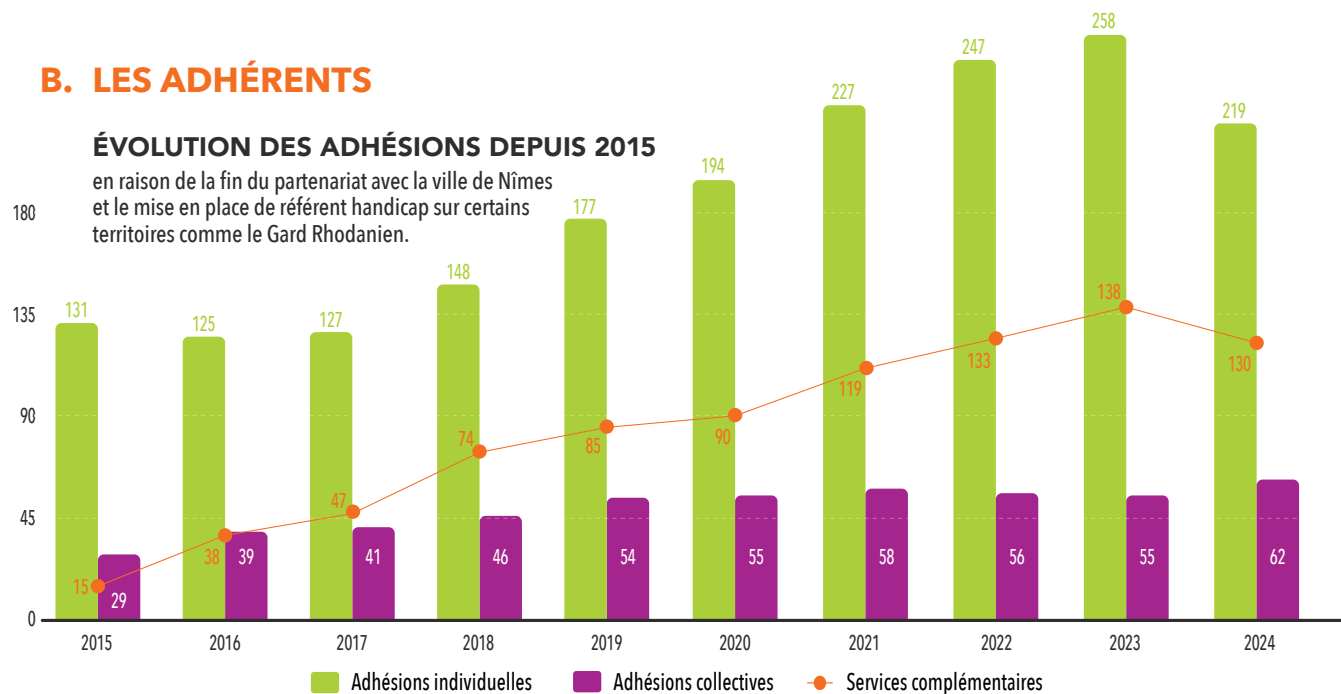
Il aura pour objectifs de redéfinir le cadre associatif, le cadre d'intervention du PRH, les perspectives de développement du Relais Loisirs Handicap 30 ainsi que la déclinaison des missions. Ce projet s'étendra sur l'année 2024/2025 sous forme de divers temps de travail.



B. LES ADHÉRENTS

ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS DEPUIS 2015

en raison de la fin du partenariat avec la ville de Nîmes et la mise en place de référent handicap sur certains territoires comme le Gard Rhodanien.



ADHÉSION AU RLH30 POSSIBLE DEPUIS 2015

RECONNAISSANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DEPUIS 2019 Avantage fiscal pour les personnes souscrivant une adhésion individuelle ou réalisant un don

- 15%



ADHÉSIONS INDIVIDUELLES (famille ou particulier)

- Soutien de l'association, adhésion à la démarche et aux principes
- Formalisation du partenariat,
- Adhésions individuelles gratuites depuis 2017

- 5,8%



SERVICES COMPLÉMENTAIRES Répartition par structure : 50 EAJE, 77 ALSH, 3 autres

Les structures adhérentes bénéficient des prêts de malles pédagogiques, d'une offre de formation ainsi que de temps de sensibilisation et d'accompagnement.

+12,73%



ADHÉSIONS COLLECTIVES Répartition par structure : 26 collectivités territoriales, 21 associations gestionnaires, 13 ESMS, 2 autres).

Adhésion sur les principes à dimension politique, engagement et soutien du projet associatif.

Baisse du nombre d'adhésion en raison de la fin du partenariat avec la ville de Nîmes et la mise en place de référent handicap sur certains territoires comme le Gard Rhodanien.

2024 Collectivités territoriales adhérentes

2024 Territoires adhérents mais n'ayant pas d'ALSH

2024 Associations adhérentes

● Services complémentaires ALSH

● Services complémentaires EAJE

2024 Non adhérents

2024 Territoire sans ALSH

Territoires sortants

Communauté de communes Causse Aigoual Cévennes

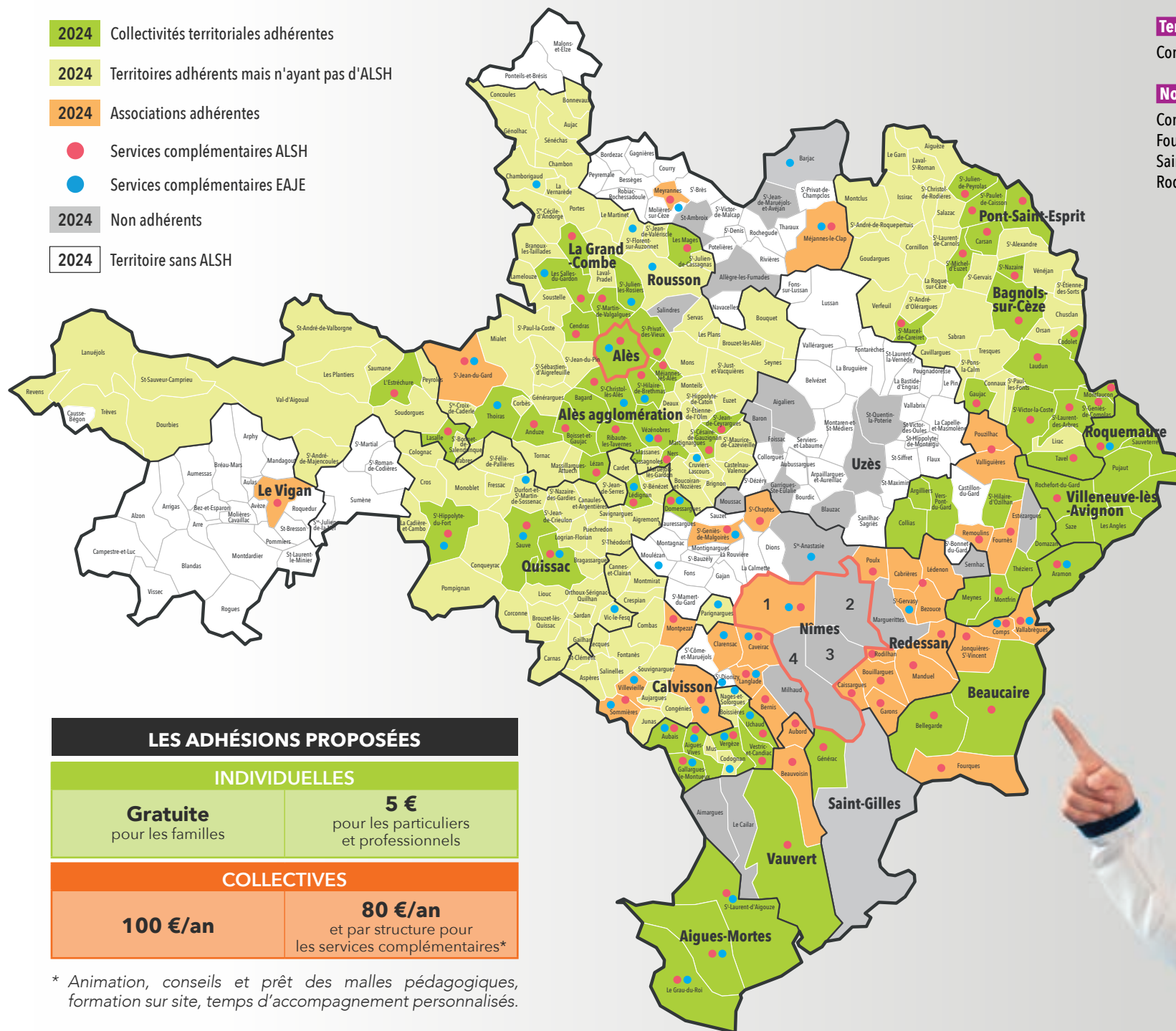
Nouveaux adhérents

Communauté de Communes du Pont du Gard

Fourques

Saint Privat les Vieux

Rodhilar



LES ADHÉSIONS PROPOSÉES

INDIVIDUELLES

Gratuite
pour les familles

5 €
pour les particuliers
et professionnels

COLLECTIVES

100 €/an

80 €/an
et par structure pour
les services complémentaires*

* Animation, conseils et prêt des malles pédagogiques, formation sur site, temps d'accompagnement personnalisés.





Liste des adhérents collectifs

ADHÉRENTS COLLECTIFS 2024

62 adhérents collectifs dont 26 collectivités territoriales, 21 associations gestionnaires, 13 ESMS, 2 autres (mutualités)

ORGANISATEURS ALSH ET EAJE (6)

- CCAS du Grau-du-Roi
- Communauté d'Agglomération - Alès Agglomération
- Communauté de Communes Rhôny Vistre Vidourle
- Communauté de Communes du Piémont Cévenol
- Mairie d'Aigues-Mortes
- Mairie de Roquemaure

ORGANISATEURS ALSH (31)

- Association Accès Pour Tous - Meyrannes
- Association CLEF - Fourques
- Association Départementale Francas du Gard
- Association Mas Cavaillac Espace Pour Tous - Le Vigan
- Association Familles Rurales - Calvisson
- Association La Ligue de l'Enseignement du Gard
- Association Les 1 000 couleurs - Nîmes
- Association Temps Libre - S't Geniès-de-Malgoirès
- CCAS de S't Laurent-d'Aigouze
- CCAS de S't Martin-de-Vaigues
- Centre Socio-culturel de La Grand'Combe
- Centre Socio-culturel L'Oustal - S't Jean-du-Gard
- Centre social Support Manduel et Jonquières S't Vincent
- Centre Socio-culturel Odyssée - Redessan
- Centre Socio-culturel La cour des Miracles - Salindres
- Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence
- Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
- Mairie d'Alès
- Mairie d'Anduze
- Mairie d'Aramon
- Mairie de Beaucaire
- Mairie de Boisset-et-Gaujac
- Mairie de Domessargues
- Mairie de Générac
- Mairie de Lasalle
- Mairie de Lézan
- Mairie de Montfrin
- Mairie de Rodhila
- Mairie de S't Hilaire-de-Brethmas
- Mairie de Vauvert
- SIDSCAVAR - Rochefort du Gard

ORGANISATEURS EAJE (10)

- Association Guilbille - Caveirac
- Association Le refuge des lutins - S't Gervasy
- Association les Pitchounets - Bezouze
- Association Présence 30
- Association Samuel Vincent - Nîmes
- Association les Blacous - S't Privat-des-Vieux
- Association Dès l'Enfance ADMR S't Geniès-de-Malgoirès
- Communauté de Communes Pays de Sommières
- Communauté de communes du Pont du Gard
- Mutualité Française Grand Sud

AUTRES STRUCTURES PARTENAIRES (15)

- APF France Handicap
- Association ARERAM - Bernis
- Association Cigalières IME le Bosquet
- Association Cigalières SESSAD Odyssée30
- Association Cigalières UAJ Passerelles
- Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Gard (AD PEP 30)
- Association des Parents et Amis d'Enfants Handicapés Moteurs (APAEHM)
- IME La Cigale
- Association Mas Cavaillac Imp/Pôle Ados - S't Hyppolyte-Du-Fort
- Association Mas Cavaillac Sessad - S't Hyppolyte-Du-Fort
- Association Paul BOUVIER C.R.O.P
- Association pour Personnes en Situation de Handicap (APSH 30)
- Association Trisomie 21 Gard SESSAD GEIST 21
- Association Unis-Cités Gard
- Association UNAPEI 30 IME Rochebelle
- Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) Section Gard

C. L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION RLH 30



Les salariés de l'association œuvrent, chacun à son niveau de responsabilité et de compétences, à la mise en œuvre du projet associatif.

UNE ÉQUIPE DE 4 PERMANENTS À TEMPS PLEIN POUR LA GESTION DE L'ASSOCIATION ET LE SECTEUR PRH ENFANCE-JEUNESSE

Thierry LOPEZ

Directeur de l'association

- Mise en œuvre des orientations du Conseil d'Administration
- Gestion RH et financière, développement de l'association et du réseau
- Développement et structuration des actions de formation
- Accompagnement des familles dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'accueil de leurs enfants.
- Conseils et soutiens aux équipes d'animation pour favoriser le développement de pratiques inclusives.

Aurore DARCOURT

Coordinatrice petite enfance, enfance, jeunesse

- Coordination technique pôle petite enfance et enfance-jeunesse
- Mise en œuvre de l'expérimentation CAF Petite Enfance (depuis septembre 2021)
- Participation aux tâches administratives : élaboration des dossiers de subvention, gestion du site internet, du CRM et l'espace Woo Commerce...
- Responsable pédagogique : création et développement des outils pédagogiques et des temps de formation
- Accompagnement des familles dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'accueil de leurs enfants.
- Conseils et soutiens aux équipes d'animation pour favoriser le développement de pratiques inclusives.

1 SALARIÉ SECTEUR PETITE ENFANCE

Manon THAUVIN

EJE chargée de mission Petite Enfance

- Animation et dépôt des malles pédagogiques dans les EAJE
- Organisation et planification des interventions
- Logistique des outils pédagogiques PE : rangement, nettoyage, préparation
- Élaboration de supports pédagogiques
- Participation aux tâches et manifestations diverses inhérentes à la vie de l'association

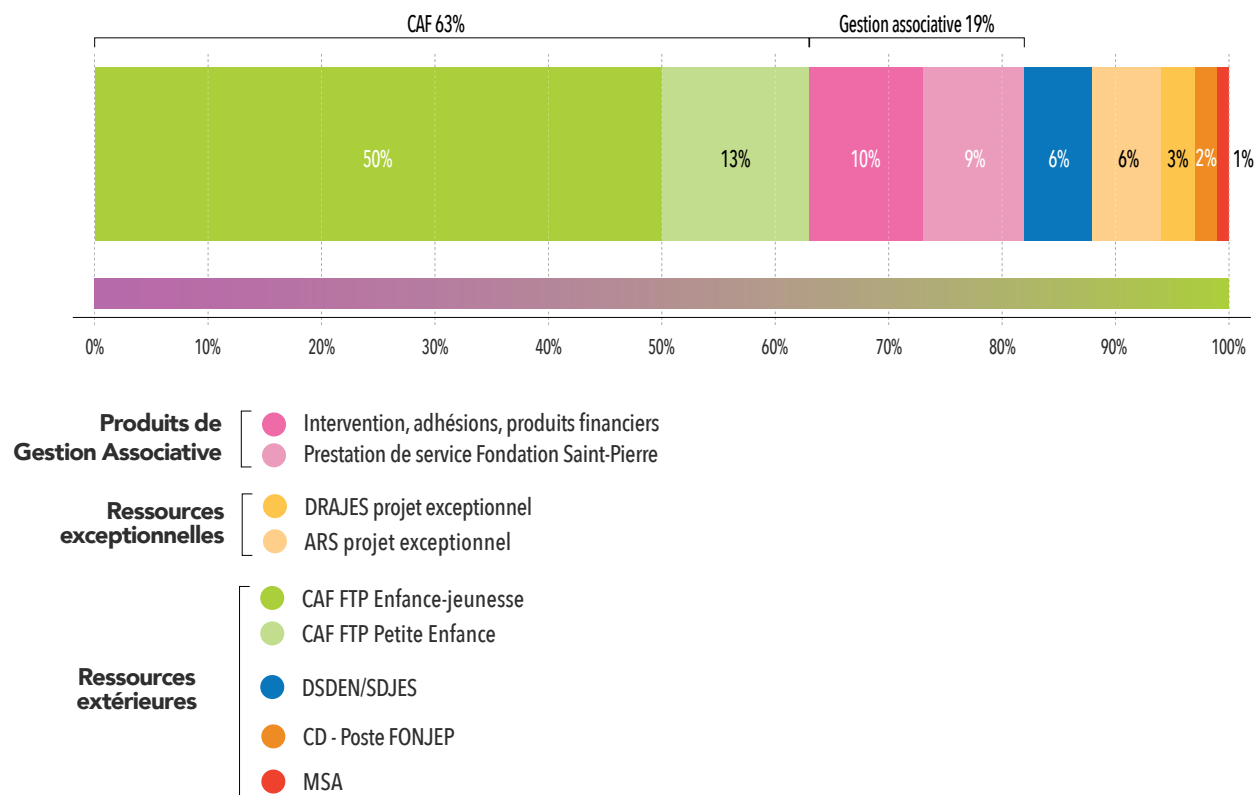
Orlane CHABASSUT/Noémie LEBON

Animatrices départementales

- Accompagnement des familles dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'accueil de leurs enfants.
- Conseils et soutiens aux équipes d'animation pour favoriser le développement de pratiques inclusives.
- Conception, suivi et animation des malles pédagogiques
- Animation des temps de formation et de sensibilisation

3 ORIENTATIONS ET FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

A. RESSOURCES FINANCIÈRES DE L'ASSOCIATION



UNE ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Reconnaissance d'intérêt général depuis le 20 Avril 2020. Possibilité de délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs et membres afin qu'ils puissent bénéficier d'un avantage fiscal.

Les actions de l'association sont co-financées par des partenaires financiers incontournables mais non-exclusifs.

Les financements extérieurs bien qu'indispensables imposent une **charge de travail considérable**. Il apparaît depuis plusieurs années une complexification des dossiers de subvention et un net durcissement des critères d'attribution. Nous faisons face à une multiplication des demandes de subvention à effectuer pour une même dotation induisant un temps de travail important et la nécessité de développer des actions supplémentaires (appel à projet sur de l'action) : difficulté à trouver du financement de fonctionnement.

B. DE LA CONVENTION D'OBJECTIF ET DE GESTION 2023-2027 DE LA BRANCHE FAMILLE AUX ORIENTATIONS DE L'ASSOCIATION

NOUVELLE COG " BRANCHE FAMILLE " 2023-2027 : S'ENGAGER ENSEMBLE

- " Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance "
- " Réduire les inégalités d'accès des enfants et adolescents aux activités péri et extrascolaires pour favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et l'épanouissement des enfants "
- " Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence "
- " Renforcer la solidarité par le soutien aux politiques d'insertion, d'autonomie et de handicap, en lien avec les partenaires "

ORIENTATIONS RLH30

Assurer la pérennité de la démarche

- Développement du nombre de structures " supports " et proposition de structures " pilotes ".
- Recherche permanente de moyens nécessaires à l'essor du dispositif.
- Amener les organisateurs d'ALSH à affirmer et officialiser leur engagement pour l'inclusion des enfants en situation de handicap à l'aide d'une " Charte d'engagement réciproque ".
- Maintenir la pluralité des partenaires.
- Développer les actions et les outils de communication de manière à assurer la visibilité du dispositif auprès des familles et des professionnels de l'enfance.

Développer qualitativement et quantitativement l'action

- Développer la relation directe aux familles.
- Développer les interventions en fonction des moyens humains et évaluer les impacts.
- Convaincre davantage d'organismes d'ALSH/EAJE d'adhérer au projet.
- Tendre vers une couverture uniforme du département.
- Favoriser le développement de pratiques dans les ALSH et les EAJE.
- Poursuivre les accompagnements personnalisés des enfants.
- Développer le réseau ressource.

Assurer la continuité éducative : pérennisation du dispositif Petite-Enfance

- Étendre les actions de soutien des équipes aux professionnels de la petite enfance intervenant en EAJE.
- Concevoir et élaborer des malles à thème avec des ressources adaptées à l'utilisation en EAJE.
- Proposer et animer des temps de présentations des outils pédagogiques dédiés à la petite enfance.
- Repérer et identifier les besoins et les freins (bilan) dans le but d'envisager une pérennisation de l'expérimentation avec une perspective d'extension à l'ensemble des structures EAJE du département.
- Faciliter le lien entre les professionnels des EAJE et les professionnels des ALSH



C. L'ÉVALUATION DES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

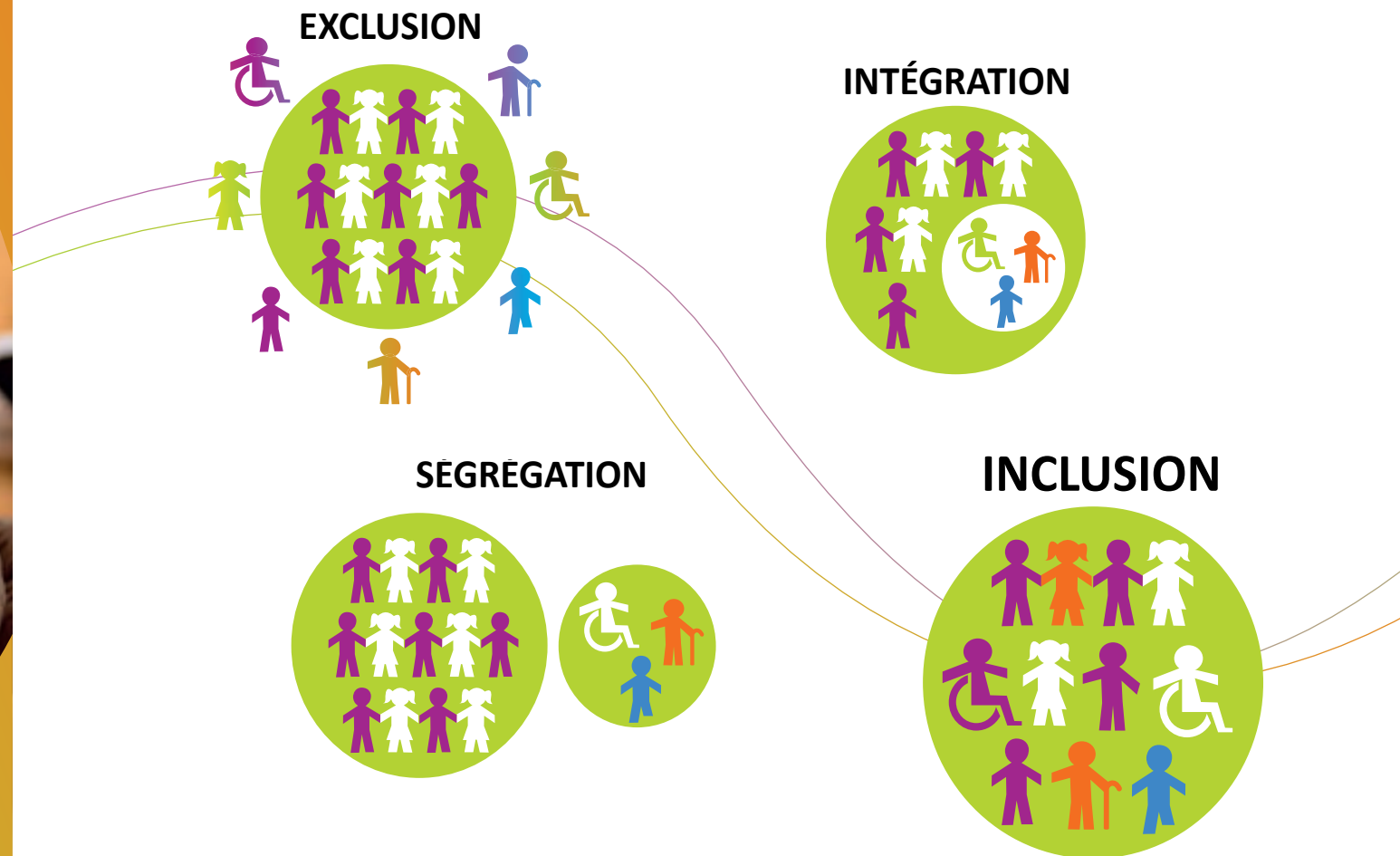
ASSURER LA PÉRENNITÉ DU DISPOSITIF	OUI	EN COURS	NON
S'assurer de la volonté des différentes institutions concernées à s'impliquer de façon pérenne.	✓		
Trouver les moyens nécessaires à l'essor du RLH 30.		✓	
Amener les organisateurs de centres de loisirs à affirmer et officialiser leur engagement pour l'inclusion des enfants en situation de handicap.		✓	
Faire connaître plus largement le RLH 30, son projet, ses actions en communiquant davantage.	✓		
Développer l'adhésion individuelle et collective.	✓		

ASSURER UNE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE	OUI	EN COURS	NON
Proposer une expérimentation d'extension des actions de soutien des équipes au secteur de la petite enfance en s'appuyant sur la mise à disposition d'outils pédagogiques auprès de 50 structures EAJE du département.	✓		
Concevoir et élaborer des malles pédagogiques adaptées à la petite enfance.	✓		
Proposer des temps d'animation des malles pédagogiques facilitant l'appropriation des ressources par les équipes des EAJE et participant au développement des pratiques inclusives.	✓		

DÉVELOPPER QUANTITATIVEMENT ET QUALITATIVEMENT L'ACTION	OUI	EN COURS	NON
Proposer et, si besoin, convaincre, davantage d'organismes de centres de loisirs et d'EAJE de s'associer au projet.		✓	
Poursuivre un accompagnement personnalisé des familles dans la préparation de l'accueil et le suivi de leur enfant en centre de loisirs.	✓		
Proposer à chaque famille une adhésion individuelle afin de légitimer notre action, d'adhérer aux valeurs de l'association et leur permettre de s'impliquer dans la vie de notre association.	✓		
Maintenir la disponibilité de l'équipe du RLH 30 pour répondre aux attentes croissantes du réseau ressource.	✓		
Augmenter le nombre de partenaires de l'éducation spécialisée afin de s'appuyer sur un réseau ressource varié et dense et éviter la " sur-sollicitation " de quelques professionnels du handicap.	✓		
Diversifier et enrichir le contenu des actions de formation, de sensibilisation, des équipes de centres de loisirs.	✓		
Étoffer le contenu des malles pédagogiques et maintenir les temps de pratique à destination des animateurs facilitant l'appropriation des outils pédagogiques.	✓		
S'appuyer sur la formation professionnelle et non professionnelle des animateurs de la région LR (BPJEPS, BAFA, BAFD) pour sensibiliser les stagiaires à la réalisation de nos actions.	✓		
Promouvoir nos actions dans les différents médias (presse, télé, radios) • Poursuivre les actions d'information • Large diffusion des plaquettes d'informations • Étoffer notre site Internet et maintenir sa réactivité • S'appuyer sur l'outil audiovisuel expliquant les principes et le fonctionnement de notre démarche (film promotionnel) • Diffuser l'outil adhésion individuelle, collective et services complémentaires.	✓		
Organisation d'une journée événementielle : rassembler les différents acteurs du département lors d'une journée de promotion, de communication et de généralisation de la démarche.		✓	



Développer des pratiques inclusives, c'est respecter la singularité et les particularités de chacun en offrant des compensations permettant de réduire la production du handicap induit par l'environnement.



RAPPORT D'ACTIVITÉ SECTEUR PETITE ENFANCE





4

LA DYNAMIQUE PETITE-ENFANCE : IMPULSER UNE RÉFLEXION INCLUSIVE ET SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DANS LES EAJE DU DÉPARTEMENT

A. UN PROJET INSCRIT AU CŒUR D'UN TERRITOIRE

Le département du Gard comptabilisait en 2018* **160** Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) au total, dont :

153 STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF
4501 PLACES

7 STRUCTURES FAMILIALES
71 PLACES

Le département comptabilise également des structures proposant de nouveaux modes d'accueil :

33 MAM
308 PLACES D'ACCUEIL

9 MICRO-CRÈCHES PRIVÉES PAJE
90 PLACES D'ACCUEIL

Les gestionnaires de ces établissements sont à 59,5% des collectivités territoriales (61% à échelle nationale) et à 37,9% des associations (31 % à échelle nationale).

NOUVELLE COG " BRANCHE FAMILLE " 2023-2027 : S'ENGAGER ENSEMBLE

- " Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance "
- " Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence "
- " Renforcer la solidarité par le soutien aux politiques d'insertion, d'autonomie et de handicap, en lien avec les partenaires "

* Données du territoire issues du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) 2021-2025

B. GENÈSE DU PROJET

Le Relais Loisirs Handicap 30 agit sur le département du Gard depuis 2003 pour faciliter l'accueil et l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs, accompagner les familles dans leurs démarches et soutenir les équipes accueillantes.

Le rapport de la **Mission Nationale** (décembre 2018) a mis en évidence la nécessité d'étendre les champs d'action des Pôles d'Appui et de Ressources afin de faciliter la **continuité éducative** dans le parcours de l'enfant. Pour mener à bien cette recommandation et conformément aux axes prioritaires définis par la Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022, la CAF du Gard a sollicité, en 2018 et 2019, le RLH 30 pour participer à **une réflexion partagée** avec les acteurs de la petite enfance (RAPEH). Il s'agissait d'envisager, dans un premier temps, d'étendre les actions de soutien aux équipes auprès des professionnels de la pe-

tite enfance en EAJE en s'appuyant sur les pratiques existantes dans les centres de loisirs à savoir : la construction, l'animation et la mise à disposition d'outils pédagogiques.

Au lancement du projet expérimental en **2020/2021**, l'association Relais Loisirs Handicap 30 a proposé d'assurer la mise en place de l'expérimentation auprès de **25** crèches du département du Gard. En **2022**, le projet a connu une **phase de consolidation** auprès de **31** EAJE avant de voir le dispositif se pérenniser en **2023** auprès de **41** EAJE et une ouverture à **50** structures en **2024**.

- 2020/2021** ► **EXPÉRIMENTATION AUPRÈS DE 27 STRUCTURES CIBLÉES (5 GESTIONNAIRES) DU DÉPARTEMENT**
- 2022** ► **PHASE DE CONSOLIDATION DE L'EXPÉRIMENTATION AUPRÈS DE 31 STRUCTURES CIBLÉES (6 GESTIONNAIRES)**
- 2023** ► **PÉRENNISATION DU DISPOSITIF PETITE-ENFANCE AUPRÈS DE 42 STRUCTURES (7 GESTIONNAIRES) AYANT SOUHAITÉ BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF.**
- 2024** ► **OUVERTURE DU DISPOSITIF À L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT (DANS LA LIMITE DE 50 STRUCTURES)**

Impulser une réflexion inclusive et soutenir les professionnels des EAJE du département

Objectifs

- **Soutenir les professionnels** de la petite enfance dans leur rôle d'accueillant en proposant des **ressources mobilisables** en fonction des situations rencontrées.
- Favoriser le développement des **pratiques inclusives** en proposant des supports pédagogiques variés et adaptés.
- Contribuer à la mise en œuvre d'une **continuité éducative** dans le parcours de l'enfant
- Soutenir **l'autonomie et le bien-être** de l'enfant, quels que soient ses besoins et particularités
- Favoriser la **création de lien** et l'échange entre les enfants

2020 CONCEPTION DE L'EXPÉRIMENTATION PETITE ENFANCE

OCTOBRE - DÉCEMBRE

- Sélection des structures EAJE volontaires pour participer à l'expérimentation (28 crèches sélectionnées).
- Rédaction du projet : réflexion et élaboration en équipe des objectifs généraux et opérationnels concernant l'expérimentation. Elaboration des critères, des indicateurs et outils d'évaluation au regard des objectifs de l'expérimentation.
- Acquisition de ressources pédagogiques adaptées aux réglementations de la petite enfance. Constitution des malles à thème et élaboration de fichiers pédagogiques.
- Prise de contact avec les EAJE.

2022 CONSOLIDATION DE L'EXPÉRIMENTATION PETITE ENFANCE

- Extension aux 4 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant du territoire de Terre de Camargue, soit 31 structures bénéficiaires (6 gestionnaires).
- Constitution de nouvelles malles à thème et acquisition de nouvelles ressources pédagogiques.
- Interventions sur site auprès des équipes de chaque EAJE
- Bilan et conception du projet de pérennisation du dispositif pour 2023.

- Présentation de l'expérimentation à chaque équipe des 28 structures concernées. Recueil des attentes des professionnels de la petite enfance.
- Les interventions sur site auprès des équipes de chaque EAJE (objectifs 3 interventions par structure). Gestion des prêts de malles à thème et de ressources pédagogiques.
- Phase de bilan (questionnaire et réunion sur chaque EAJE + rédaction du bilan de l'expérimentation). Rédaction d'un projet de pérennisation de la démarche : conditions, moyens nécessaires...

2021 LANCEMENT DE LA PHASE OPÉRATIONNELLE DE L'EXPÉRIMENTATION PETITE ENFANCE

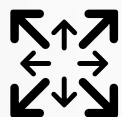
- Ouverture de la démarche à l'intégralité des structures du département souhaitant en bénéficier (41 bénéficiaires en 2023 et 50 en 2024).
- Remettre du sens au cœur de la démarche : partir des besoins des structures, prioriser les interventions dans les structures accueillant des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques.

2023/2024 PÉRENNISATION DU DISPOSITIF PETITE-ENFANCE



2024 : PÉRÉNNISATION DU DISPOSITIF PETITE ENFANCE : LE SENS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

A. LES MODALITÉS D'INTERVENTION EN 2024



Proposition de la démarche à **l'intégralité des EAJE du département (avec une jauge fixée à 50 structures)**. Communication 2024 effectuée par mail émanant de la CAF à tous les organisateurs et structures EAJE du département présentant les nouvelles modalités de mise en œuvre du dispositif.



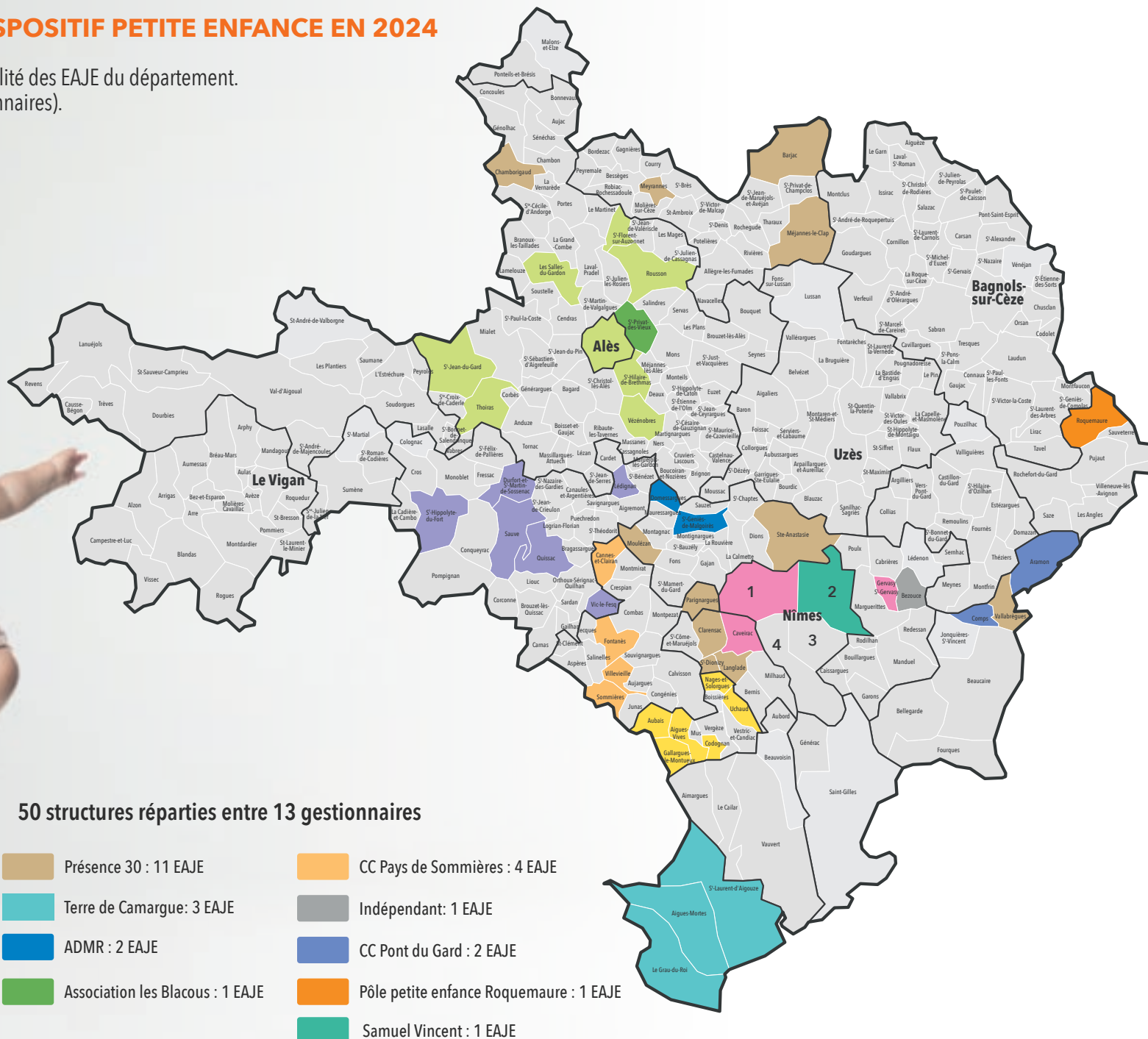
Remettre du sens au cœur de la démarche : **partir des besoins** des structures, **prioriser** les interventions dans les structures accueillant des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques.



Calibrage de la durée des prêts de malle entre **4 et 6 semaines** pour optimiser la rotation entre les structures et permettre une meilleure organisation et répartition de la charge de travail.

B. DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF PETITE ENFANCE EN 2024

Dispositif proposé en 2024 à l'intégralité des EAJE du département.
50 structures bénéficiaires (13 gestionnaires).



50 structures réparties entre 13 gestionnaires

 Alès Agglomération : 9 EAJE	 Présence 30 : 11 EAJE	 CC Pays de Sommières : 4 EAJE
 CC Piémont Cévenol : 6 EAJE	 Terre de Camargue : 3 EAJE	 Indépendant : 1 EAJE
 CCs Rhône Vistre Vidourle : 6 EAJE	 ADMR : 2 EAJE	 CC Pont du Gard : 2 EAJE
 Mutualité Française : 3 EAJE	 Association les Blacous : 1 EAJE	 Pôle petite enfance Roquemaure : 1 EAJE
	 Samuel Vincent : 1 EAJE	

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT BÉNÉFICIAIRES DU DISPOSITIF EN 2024

50 EAJE gardois dont 21 en secteur rural (11 en zone de revitalisation rurale)*/13 gestionnaires

Gestionnaire	Multi accueil/micro crèche	Gestionnaire	Multi accueil/micro crèche
Mutualité Française 3 structures	Multi-Accueil Le Refuge des lutins - S' Gervasy (Association) Multi-Accueil Jean Macé - Nîmes Multi-Accueil Guilbille - Caveirac (Association)*	Communauté de Communes Terre de Camargue 3 structures	Multi-Accueil "Gavroche" - Aigues Mortes Multi-Accueil "Les Moussaillons" - Le Grau du Roi Multi-Accueil "Les Péquélès" - Le Grau du Roi
Association Les Pitchounets 1 structure	EAJE Les pitchounets - Bezouce	Communauté de Communes Piémont Cévenol 6 structures	Multi-Accueil « La Mistounaille » - Durfort et S' Marin-de-Sossenac* Multi-Accueil « Lous Pequelets » - Lédignan* Multi-Accueil « La Foire aux Mômes » - Quissac* Micro-crèche « Les Petits dragons » - Sauve* Micro-crèche « les Vikings » - Vic-Le-Fesc* Multi-Accueil « Lou Soureillou » - S' Hippolyte-Du-Fort*
Mairie de Roquemaure 1 structure	Multi-accueil l'Auceloun - Roquemaure	Communauté de Communes Rhony Vistre Vidourle 6 structures	Multi-Accueil « les Cigalous » - Aigues-Vives Multi-Accueil « Aubaisby's » - Aubais* Multi-Accueil « Les Petits Lapins » - Codognan* Multi-Accueil « A Petits Pas » - Gallargues-Le-Montueux* Multi-Accueil « Grain de sel » - Nages et Solorgues* Multi-Accueil « La Pichouline » - Uchaud
Association Samuel Vincent 1 structure	EAJE Mosaïque - Nîmes	Communauté d'Agglomération Alès Agglomération 9 structures	EAJE Les Canaillous - S' Jean-Du-Gard* Micro-crèche « Les P'tits loups » - Rousson EAJE La Clef des champs - S' Hilaire-De-Brethmas Multi Accueil les Papillons bleus - Alès EAJE Les petites frimousses - Vézénobres* EAJE Les lutins - Alès EAJE Les péquelets - Thoiras* Multi accueil Daniel Casanova - Les Salles du Gardon Micro crèche Les premiers pas - S' Florent-Sur-Auzonnet*
Association Les Blacous 1 structure	EAJE Les Blacous - S' Privas-Des-Vieux	Communauté de Communes du Pays de Sommières 4 structures	Crèche collective Gribouille – Calvisson Crèche collective L'Enfantine – Sommières Crèche associative Les Bébisous – Villeveille Halte-Garderie itinérante Titou l'escargot
Association Dès l'enfance ADMR 2 structures	Micro crèche André Bonnet - Domessargues* Crèche Halte Garderie Au Royaume des Lutins - S' Génies-de-Malgoirès		
Présence 30 11 structures	Micro-crèche Les Drollets - Meyrannes* EAJE Les Doudous - Barjac* Crèche Petit Vedelin - Nîmes Crèche Los Quinsons - Chamborigaud* Crèche 1, 2, 3 Soleil - S' Anastasie* Crèche les Culottes Courtes - Méjannes-Le-Clap* Crèche les Bambins - Parignargues Crèche Marie Angèle RANDON - Moulézan* Crèche Chapi Chapo - Clarensac* Crèche Si Do Ré Mi - S' Dionisy* Multi-Accueil Les Pitchounets - Vallabrègues*		
Communauté de Communes Pont du Gard 2 structures	EAJE micro crèche Les pitchounets - Comps* EAJE La ribambelle - Aramon		

* EAJE en secteur rural

6

DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES INCLUSIVES

A. RESTRUCTURATION ET RÉORGANISATION GLOBALE DES OUTILS PÉDAGOGIQUES

De Janvier à Août : prêts effectués de 154 malles dont 58 étaient des malles « surprises ».
Afin de faciliter l'organisation, les outils du prêt libre ont été redispuestos en **15 malles** de manière FIXE

323
OUTILS

+ DE SENS DANS LES PRÊTS :
chaque malle répond à une thématique
avec des objectifs visés

RÉDUCTION DE LA LOGISTIQUE :
une seule création et inventaire par malle

SHOOTING
PHOTO

Prises de vues des malles à thème et des outils pédagogiques du RLH30
pour assurer la propriété des photos des outils pédagogiques.

673 CLICHÉS ET MISES
EN SITUATION

De la phase d'expérimentation à aujourd'hui **21 malles en 12 thèmes** différents **+ 325 outils** en prêt libre



À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024 :
41 malles réparties en 10 thèmes
et plusieurs sous catégories.

B. PRÉSENTATION DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES 2024

Les malles à thèmes

Dispositif Petite Enfance : des malles à thèmes au service de la continuité éducative dans une perspective inclusive.

6 500€ d'achat de matériel pédagogique en 2024 :

- Création des nouvelles malles
- Remplacement des outils cassés
- Restructuration et réassort des malles existantes
- Shooting photo des malles et outils pédagogiques

NOUVEAUTÉ 2024



1 malle

« Sensibilisation au handicap »

NOUVEAUTÉ 2024



4 malles

« Eveil sensori - Moteur chez le jeune enfant »



7 malles

« Inspiration Snoezelen »

41 MALLES

REGROUPÉES
EN 10 GRANDES
THÉMATIQUES
+ CRÉATION DE
SOUS-THÈME

**+20 MALLES
EN 2024**

NOUVEAUTÉ 2024



7 malles

« Apprivoiser et gérer ses émotions »



5 malles

« Le JE à travers les JEUX »



4 malles

« Eveil à la sensorialité »



2 malles

« Motricité globale »



5 malles

« Jouer dehors »



3 malles

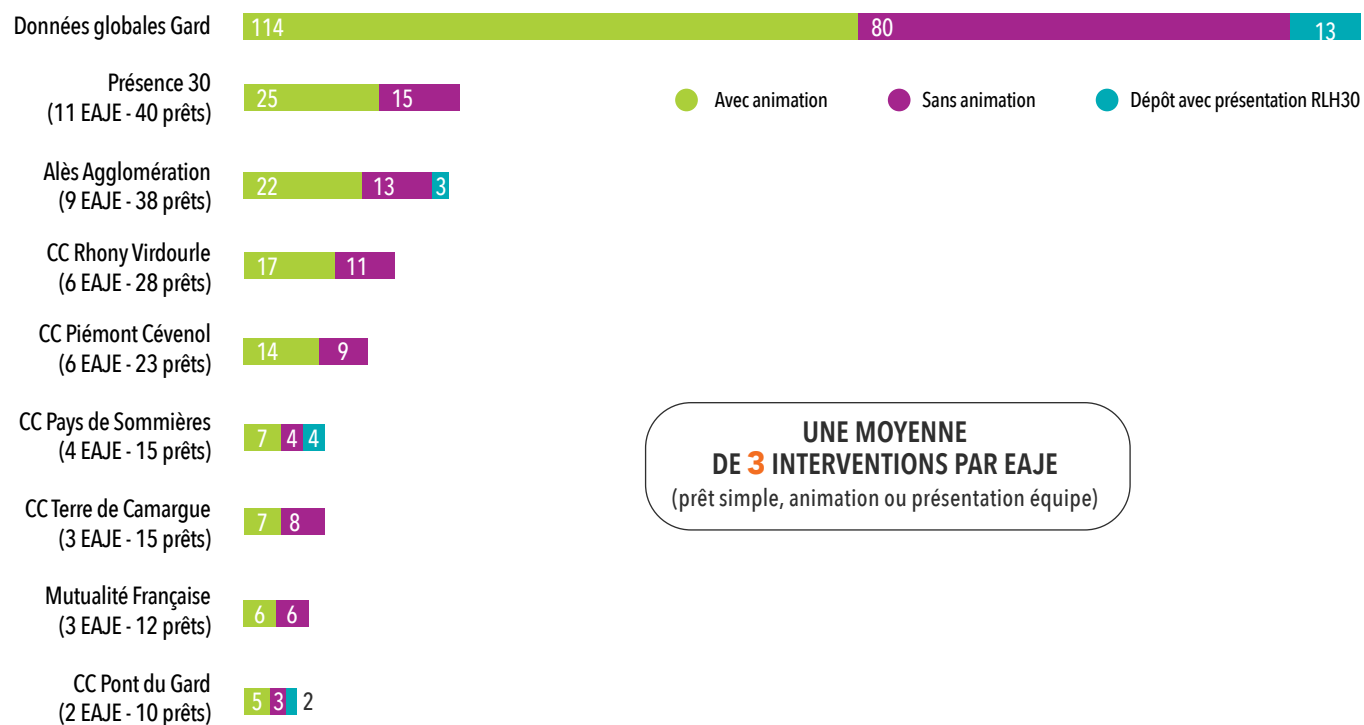
« Communication verbale et non verbale »



7 BILAN DU DISPOSITIF PETITE ENFANCE 2024

A. BILAN QUANTITATIF PRÊTS DE MALLE

207 prêts de malle pédagogique dans les 50 EAJE bénéficiant du dispositif



UNE MOYENNE
DE 3 INTERVENTIONS PAR EAJE
(prêt simple, animation ou présentation équipe)

A photograph of a baby lying on their back, wearing a white and orange striped onesie. Two hands are gently holding the baby's hands. The background is softly blurred, showing colorful toys like a yellow ring and a red textured ball. The entire image has a light, airy feel with a white overlay containing text boxes.

Le **partage d'expériences** a un réel intérêt de formation. Il permet de découvrir de nouvelles approches, vecteur de changement, de remises en question dans nos pratiques.

Le relais est une **ressource**, les professionnels de la petite enfance savent qu'ils peuvent saisir une malle pour répondre à des besoins.

On a accès à **d'autres pédagogies**, à une autre utilisation du matériel existant et à d'autres approches qui enrichissent nos pratiques.

Les interventions du RLH30 permettent de **prendre du recul** par rapport à nos pratiques et les difficultés rencontrées au quotidien



B. PERSPECTIVES ET PROJECTIONS 2025

Nos Objectifs pour 2025

- Rendre accessible au plus grand nombre d'EAJE l'utilisation des malles pédagogiques
- Répondre à des problématiques de terrain / besoin de l'enfant
- Soutenir les équipes en proposant des ressources mobilisables
- Faciliter et accompagner la transition EAJE/ALSH

Actions nécessaires pour répondre à ces objectifs

- Réactualiser et réadapter nos malles après analyse des retours d'expérience des structures
- Créer de nouveaux livrets pédagogiques
- Créer 12 tutoriels vidéo de présentation et pistes d'utilisation de nos malles thématiques
- Créer une solution informatique de réservation de nos interventions et de nos malles

De nouvelles modalités de mise en œuvre en 2025

- Des ressources mobilisables pour tous : ouverture à l'intégralité des crèches du département sans limitation du nombre de structures.
- **Ouverture de créneaux de prêts et d'intervention réservables par les structures :**
 - **100 et 120 créneaux d'intervention** ouverts sur le site de réservation pour répondre à une problématique ou une demande de présentation-animation de malle pédagogique ou de sensibilisation sur site.
 - **80 et 100 créneaux** de prêts simples.
- Fin des services complémentaires pour les EAJE mais signature d'une convention de partenariat fixant les modalités du partenariat et le fonctionnement des prêts de malles pédagogiques
- **Le sens au cœur de la démarche :** prioriser les interventions et validation des demandes des structures accueillant des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

SECTEUR ENFANCE, JEUNESSE



8 LE RLH30 : UN P.A.R.H.I INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

A. S'APPUYER SUR LA COMPLÉMENTARITÉ DES ACTEURS : UN MAILLAGE TERRITORIAL INDISPENSABLE

RÉSEAU RESSOURCE ET PARTENARIAT LOCAL

La constitution d'un maillage territorial permet d'améliorer la connaissance des acteurs et des leviers existants sur un territoire défini, offrant aux familles des possibilités d'orientation adaptées en fonction de chaque situation et aux professionnels de l'enfance de connaître les ressources du territoire. Pour entretenir ce solide maillage territorial, les techniciens de l'association s'attellent quotidiennement à :

- Enrichir le réseau par la formalisation de nouveaux partenariats
- Se rendre disponible pour répondre aux attentes croissantes du réseau ressource
- Faciliter la communication entre les professionnels du handicap et les animateurs d'ALSH
- Encourager et soutenir les propositions d'organisation de journées de rencontres collectives entre les ALSH et les structures des secteurs sanitaire, médico-social et médical.



Un réseau ressource composé de 57 structures et dispositifs

Composé de professionnels de l'éducation spécialisée, le Réseau Ressource intervient auprès des professionnels de l'animation en termes d'expertise, de conseil et d'accompagnement. Il participe également aux temps de sensibilisation et de formation des équipes d'animation dans le cadre de la formation annuelle.

- | | | |
|--|---|--|
| • Aide Sociale à l'Enfance du Gard | • CMPEA " Le Bosquet " - Nîmes | • IME de l'ARTES - Alès |
| • Association Cigalières | • CMPEA Ste Anne - Nîmes | • IME La Cigale - Nîmes |
| • SESSAD/IEM La Cigale - Nîmes | • CMPEA - Vauvert, Le Grau du Roi, Aigues-Mortes | • IME Montauray - Nîmes |
| • SESSAD Les Pescalunes - Lunel | • CMPEA - Saint-Gilles | • IMP/IME Le Bosquet - Nîmes |
| • SESSAD Geist 21 - Nîmes | • CMPEA - Bagnols-sur-Cèze | • IME Les Platanes - Nîmes |
| • SESSAD ARERAM " Le petit passage " - Vauvert et Bellegarde | • CMPEA - Alès | • IME/SASEA Les Violettes - Bagnols-sur-Cèze |
| • SESSAD APF - Bagnols-sur-Cèze | • CMPI Valdegour - Nîmes | • IME Rochebelle - Alès |
| • SESSAD APF - Alès | • CMPI - Alès | • IME ARERAM " Sairigné " - Bernis |
| • SESSAD de l'ARTES - Alès | • EMPPE, CHU - Nîmes | • IME Les Hamelines - Bagnols-sur-Cèze |
| • SESSAD " Les Hamelines " - Bagnols-sur-Cèze | • Hôpital de jour Montauray - Nîmes | • IMPro Edouard Kruger - Nîmes |
| • SESSAD " Les platanes " - Nîmes | • Hôpital de Jour le BOSQUET - Nîmes | • IME Mas Cavaillac, St Hippolyte-du-Fort |
| • SESSAD/UAJ " Passerelles " - Nîmes | • Hôpital de jour " La Rose verte " - Alès | • Fondation Saint Pierre_Institut Saint Pierre_Palavas-les-Flots |
| • SESSAD Escalières - Nîmes | • Hôpital de jour " La Montagnette " - Beaucaire | • CROP, St Hippolyte-du-Fort/Nîmes |
| • SESSAD " Le Genevrier " - Nîmes | • Hôpital de jour " Montfavet " - Avignon | • Service pédopsychiatrique " Maison Lune " - Le Vigan |
| • SESSAD Mas Cavaillac - St Hippolyte-du-Fort | • Hôpital de jour " La Calade " - Nîmes | • UEM Passerelles - Uchaud |
| • SESSAD UNAPEI 30, St Quentin-la-Poterie | • Hôpital de jour " les Chèvrefeuilles " - Bagnols-sur-Cèze | • Villa Blanche Peyron - Nîmes |
| • CAMSP - Nîmes, Alès, Bagnols-sur-Cèze et Avignon | • Hôpital de jour - Vauvert | • Villa Terrone - Nîmes |
| • CMPEA - Nîmes Est | • ITEP " Le Genevrier " - Nîmes | • PCPE Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées - Nîmes |
| • CMPEA - Nîmes Ouest-Montauray | • ITEP " Les Alicantes ", antennes de Nîmes et de Vauvert | • Relais Accompagnement Petite Enfance et Handicap (RAPEH) |



Partenariat local mobilisé en 2024

Le partenariat local représente un réseau d'acteurs œuvrant dans des domaines complémentaires. Ce réseau est composé des structures et associations locales qui interviennent auprès des familles dont les missions offrent des possibilités d'orientation pour répondre aux besoins connexes des familles.



UN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL FORT À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT

Le Relais Loisirs Handicap 30 est un acteur de l'inclusion repéré sur le département qui travaille en partenariat avec les institutions et les collectivités territoriales. Ces acteurs sont des partenaires historiques du PARHI gardois Pôle d'Appui et de Ressources Gardois qui œuvrent, depuis 2002, à la dynamique du réseau.

En 2024, le RLH30 a été sollicité pour faire part de son expertise et contribuer aux manifestations et travaux de groupe organisés par différents partenaires institutionnels du territoire.

CAF : un partenariat historique



La CAF du Gard, membres associés de l'association RLH30 fait partie des partenaires historiques du dispositif Gardois depuis son origine. L'association travaille en étroite collaboration avec la CAF du Gard tant dans la réflexion des actions à développer que dans le soutien et l'efficacité du dispositif actuel.

Le **jeudi 12 décembre 2024**, le RLH30 a participé à la **journée Départementale des ACM** organisée par la Caf du Gard, en partenariat avec le Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports (SDJES) de la DSDEN du Gard. Cette journée fut l'occasion de lancer le **Réseau départemental des ACM** gardois, co-porté par les Francas du Gard et La Ligue de l'Enseignement dont le RLH30 est un partenaire associé à la démarche.

Thierry LOPEZ a participé à la **table ronde** (CAF/SDJES/RLH 30) « Vers l'universalité d'accès des enfants en situation de handicap dans l'accueil de loisirs ». Il s'agissait de présenter la généralisation du Protocole d'Accueil Personnalisé et de préciser le fonctionnement du Complément Inclusif.

Un partenariat fort avec le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) DSDEN



Le partenariat avec la SDJES (désormais DSDEN) résulte d'une longue histoire puisqu'ils font partie des membres associés depuis la création du RLH30. Soutien important du dispositif Gardois, le SDJES fait partie des partenaires clés dans la réussite de la démarche inclusive et l'universalité de l'accueil.

Participation aux rencontres dans le cadre des Conventions Territoriales Globales (CTG)



Le RLH30 a été invité pour contribuer aux réflexions et aux travaux notamment au sujet des thématiques autour du développement de l'offre éducative aux enfants et jeunes en situation de handicap, du soutien et de l'accompagnement à la parentalité, de la formation et du soutien des professionnels des secteurs de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse et des politiques éducatives.



ACHÈVEMENT DE L'ÉTUDE RÉGIONALE PORTANT SUR LES CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT DES PARHI ET LEURS IMPACTS SUR LES BÉNÉFICIAIRES (FAMILLES ET STRUCTURES) CO-PORTÉE PAR HALTE POUCE (PRH34) ET LE RELAIS LOISIRS HANDICAP 30

Pour faire suite à la dynamique nationale des Pôles d'Appui et de Ressources initiée lors de la Mission Nationale en 2018, des techniciens issus de différents Pôles Ressources se sont associés pour mettre en place une **dynamique de réseaux**. Il s'agissait, dans un premier temps, de fédérer les PARHI volontaires autour d'un référentiel partagé de valeurs et de principes dans l'objectif de s'engager dans un travail de réflexion collective et de production collaborative.

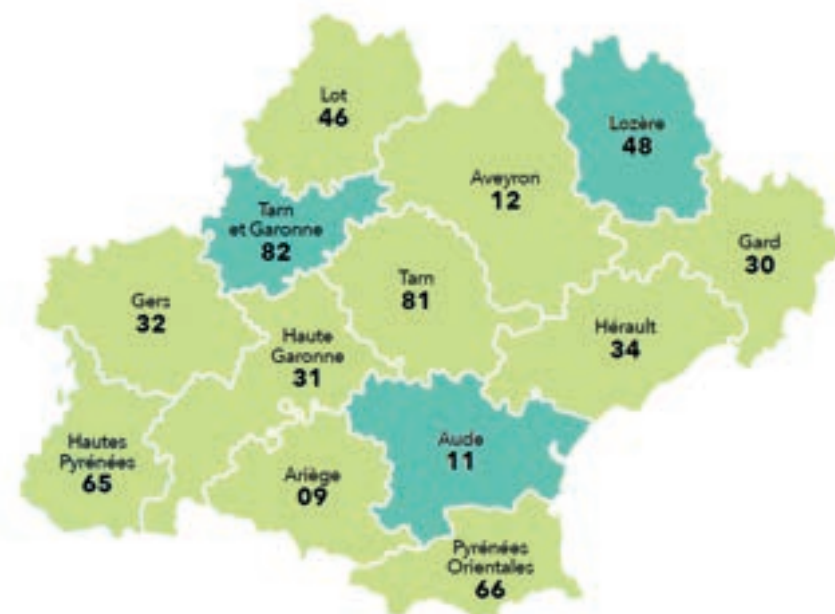
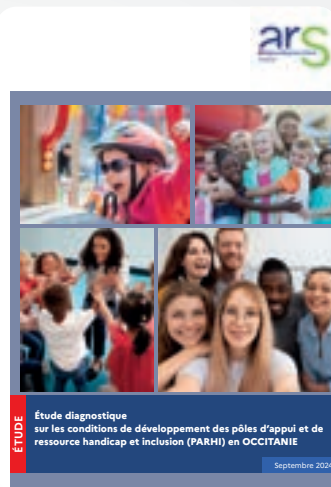
Initiée en 2023, l'étude Régionale des PARHI d'Occitanie, co-portée par la DRAJES et l'ARS s'est achevée par une journée de présentation du rapport d'étude le mardi 04 Juin 2024 à Narbonne en présence des PARHI des 13 départements d'Occitanie, de la DRAJES, l'ARS, des représentants des DSDEN (SDJES) et de certaines CAF.

Une dynamique régionale impulsée et soutenue
par la **DRAJES** et l'**ARS Occitanie**

Le rapport de l'**Étude Régionale sur les conditions de développement des pôles d'appui et de ressource handicap et inclusion (PARHI) en OCCITANIE** a été publié en Septembre 2024. Il est disponible sur le site de l'Académie de Montpellier :

► <https://www.ac-montpellier.fr/publications-et-chiffres-cles-de-la-region-academique-occitanie-126751>

Les fonds dédiés à ce projet d'étude n'ayant pas été intégralement utilisés, un séminaire de travail fut organisé en septembre 2024 sur Narbonne avec pour objet l'utilisation des fonds restants et des perspectives de projets à mettre en place en 2025. Le projet du RLH30 de création de tutoriels vidéo en associant tous les PARHI d'Occitanie a été retenu à l'unanimité. Deux sessions d'enregistrement avec pour objectif la captation de 20 tutoriels vidéo, auront lieu à Narbonne sur le 1^{er} trimestre 2025.



10 départements disposent d'un PRH
3 départements sont en cours de déploiement d'un PRH

Le Relais Loisirs Handicap 30 a initié un projet dans le cadre d'un FIR (Fonds d'Intervention Régional) Le RLH30 s'est vu attribuer une subvention de 45 000€/an sur 3 ans visant à soutenir les actions en faveur du renforcement du Pôle d'Appui et de Ressources Handicap et Inclusion d'Occitanie. Le co-financement de l'ARS doit permettre de renforcer le travail partenarial entre PARHI et acteurs du médico-social. En raison d'un partenariat effectué au mois de juin 2024, 50% des crédits seront reportés sur le premier semestre 2027.

Cette collaboration doit favoriser l'accessibilité aux dispositifs de droit commun que sont les structures d'accueil de petite enfance, les services péri et extrascolaires, de loisirs ou de vacances pour les enfants en situation de handicap accompagnés par un établissement ou service médico-social ou en attente de solution médico-sociale.

Le RLH30 a proposé un projet qui s'étendra sur 3 ans et qui s'articule autour de deux objectifs :

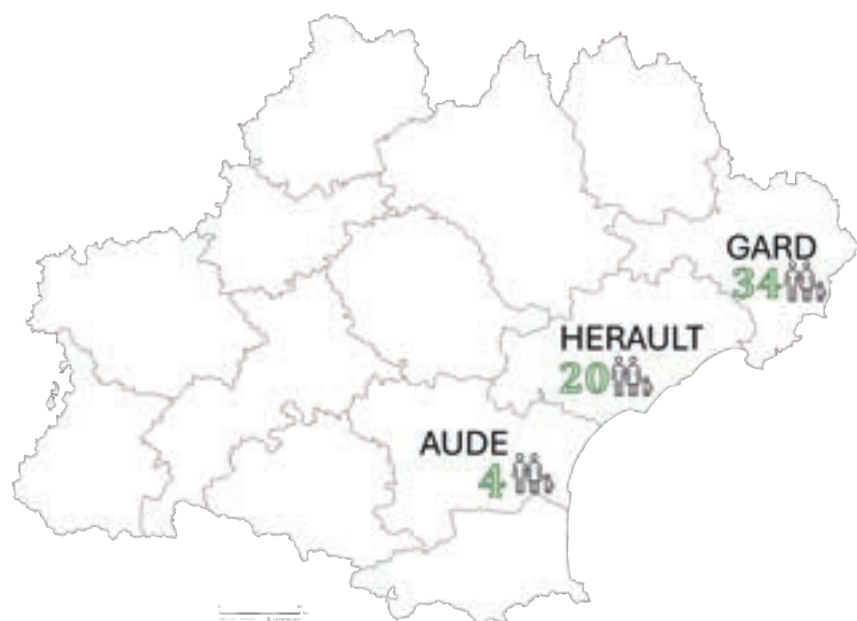
- **Proposer un appui et des ressources mobilisables** aux acteurs du secteur médico-social pour faciliter l'articulation et la cohérence de la prise en charge dans le parcours de l'enfant entre le milieu spécialisé et le/les milieux ordinaires.
- **Renforcer les liens entre le secteur médico-social** et le RLH30 dans une dynamique de co-construction et de partage de savoir et de supports pour favoriser :
 - 1/ le transfert des savoirs médico-sociaux nécessaires à la compréhension des handicaps vers le milieu ordinaire ;
 - 2/ le transfert des savoirs de l'éducation populaire aux acteurs médico-sociaux pour soutenir une intégration dans les dispositifs de loisirs de droit commun.





PARTENARIAT AVEC LA FONDATION SAINT-PIERRE : COORDINATION DES INSCRIPTIONS AU DISPOSITIF BULLES DE RÉPIT POUR LES DÉPARTEMENTS DU GARD, DE L'HÉRAULT ET DE L'AUDE

En 2024, le Relais Loisirs Handicap 30 a coordonné les inscriptions pour les séjours de répit proposés dans le cadre du **Programme Bulles de Répit**, développé par la Fondation Saint Pierre. Il s'agissait de réceptionner les demandes émanant des départements du Gard, de l'Aude et de l'Hérault, vérifier leur éligibilité, soutenir les familles dans leur démarche et coordonner les inscriptions sur les différentes périodes proposées.



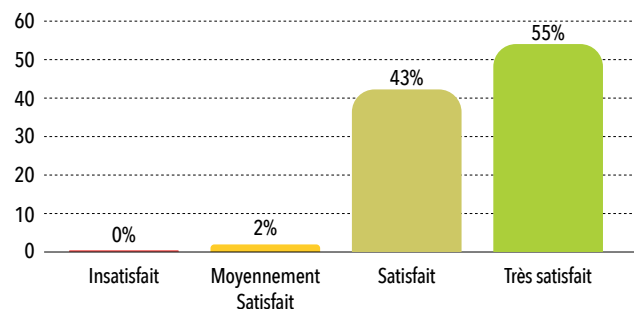
58 FAMILLES (dont 9 ayant bénéficié de 2 séjours)
69 ENFANTS pris en charge
30 FRATRIES prises en charge (gendarmes compris)
 sur les 13 périodes d'ouverture des séjours de répit proposées,
 originaires des 3 départements concernés.

23 FAMILLES n'ont pas pu voir leurs demandes satisfaites en
 raison de séjours complets sur les périodes souhaitées ou de
 sollicitations tardives.
Demandes reçues et traitées : 82 (hors nombre d'appels de
 partenaires ou demandes d'informations estimé entre 60 et 80).

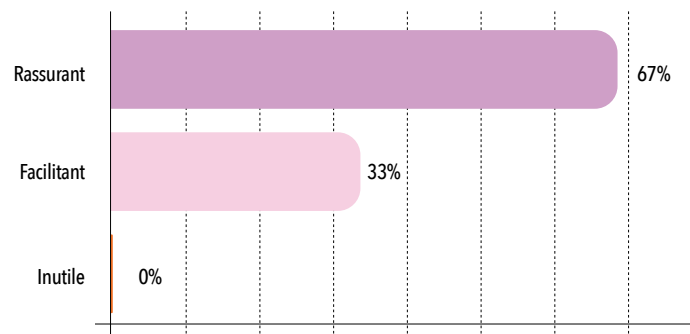
BILAN ET MESURES D'IMPACT SOCIAL BULLES DE RÉPIT 2024

QUESTIONNAIRE T1 APRÈS LE SÉJOUR

Avez-vous été satisfait de l'accompagnement (aide à la constitution du dossier, soutien dans l'organisation...) réalisé par le RLH30 en amont du séjour?



Diriez-vous que cet accompagnement a été?



COMMENTAIRES ET RETOUR DES FAMILLES

" Je me suis sentie vraiment accompagnée.
Des personnes adorables. "

" Je me suis vraiment sentie écoutée, suivie et accompagnée,
avec une réelle impression que l'on voulait que nous participions "

" Une grande aide, ça a beaucoup facilité les démarches,
j'aurai eu du mal à faire sans vous."

" C'est rassurant d'avoir un interlocuteur unique qui gère
la liaison et l'organisation."

" Réactivité ++ qui a été très appréciée! Un accompagnement efficace et un interlocuteur réactif et à l'écoute...
c'est vraiment facilitant et rassurant, une charge mentale en moins! "

LE RLH30 : UN PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES POUR FAVORISER L'ACCUEIL ET L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS DU GARD

L'association Relais Loisirs Handicap 30 représente une interface entre la famille, les professionnels de l'éducation spécialisée et de l'animation. Elle intervient en qualité de prescripteur au regard de son expertise pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap. Il s'agit de favoriser le développement des pratiques inclusives en accompagnant les familles dans la mise en œuvre du projet d'accueil et garantissant notre soutien auprès des équipes.

A. COMPLÉMENT INCLUSIF CAF : UNE AIDE POUR RENFORCER L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

C'est une nouveauté pour les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) : depuis le 1er janvier 2024, les établissements accueillant des enfants et adolescents de 3 à 17 ans bénéficiant de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) peuvent recevoir une aide supplémentaire appelée **complément inclusif**.

Le complément inclusif pour les accueils de loisirs vise à mieux financer toute heure d'accueil d'un enfant en situation de handicap. Le texte donne les objectifs suivants :

- **Améliorer l'accès** aux enfants et adolescents en situation de handicap à une offre de loisirs de qualité en milieu ordinaire, dans les accueils péri et extrascolaires ;
- **Garantir un soutien financier** commun sur l'ensemble du territoire pour accompagner tous les gestionnaires éligibles dans l'accueil de qualité des enfants et adolescents en situation de handicap. Il permet à tous les gestionnaires d'Alsh de mieux prendre en charge durablement les surcoûts éventuels générés par ces accueils (formations, renfort de personnel, achat de matériel et aménagements...) ;
- **Permettre une meilleure continuité des temps de vie** des enfants/adolescents en situation de handicap notamment l'articulation réussie des temps scolaires et périscolaires avec un enjeu particulier sur le temps méridien. »



Extrait de l'instruction

Cette aide contribue à compenser les surcoûts rencontrés par les gestionnaires d'Alsh et réduire ainsi les freins financiers que peuvent rencontrer les structures à l'accueil d'enfants porteurs de handicap. Cette généralisation prend le relais en termes financiers d'activités qui pouvaient être antérieurement financées sur la base d'un projet retenu dans le cadre du Fonds Publics et territoires."

Le RLH30, en partenariat avec la CAF, participe à la **communication** et au **déploiement effectif** de cette mesure, notamment en accompagnant les organisateurs d'ALSH dans la réflexion et la mise à jour de leur fiche d'inscription notamment pour faciliter le recueil des informations nécessaires auprès des familles dans le respect des normes RGPD et du droit des familles.

Le RLH30 a collaboré avec la CAF et la SDJES pour proposer un **recueil d'information** accessible à toutes les structures pour faciliter la mise en place de projet d'accueil personnalisé, avec ou sans l'accompagnement du RLH30. Les futures déclarations d'accueil d'enfants en situation de handicap dans le questionnaire CAF devront s'appuyer et se justifier (enfants bénéficiaires de l'AEEH ou justifiant d'un protocole d'accueil personnalisé).



B. ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES : L'ENFANT ET SA FAMILLE AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

Mutualiser les compétences de chacun et **coordonner** la mise en place d'un projet d'accueil personnalisé pour chaque enfant en associant tous les acteurs concernés.

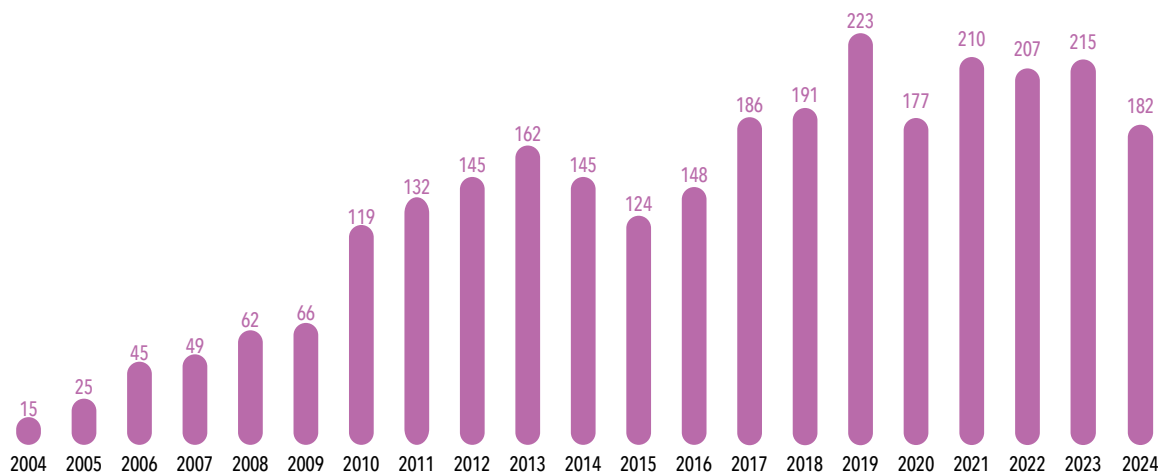
Faciliter les démarches des familles dans la mise en place du projet d'accueil de leur enfant.

Être à l'écoute de tous les parents en particulier ceux dont les enfants ne bénéficient pas encore d'une prise en charge.

Accompagner les organisateurs et les équipes d'animation et soutenir les élus locaux dans leur volonté de permettre à TOUS les enfants d'accéder aux loisirs proches de leur lieu de vie.

Bilan des accueils 2024

Enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques accompagnés par le RLH30



Brèves explications du delta

- Des équipes de plus en plus autonomes : la récolte des graines semées depuis plusieurs années
- 2024: pas de questionnaire CAF transmis cette année car période de transition avec la mise en place du complément inclusif.
- Des enfants initialement accompagnés par le RLH 30 mais désormais accueillis hors protocole RLH 30

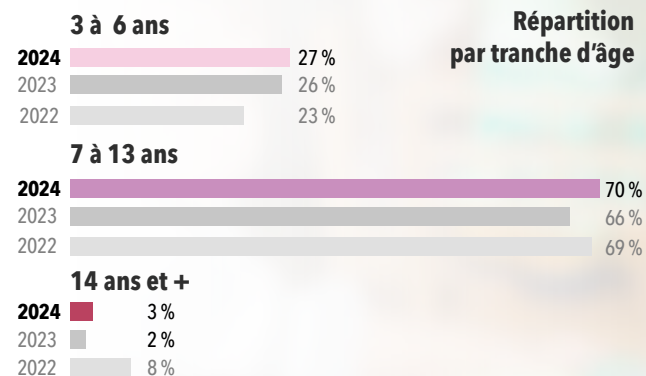
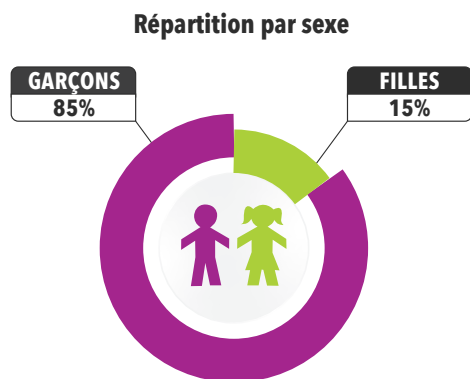


182 ENFANTS ACCOMPAGNÉS
dont 84 nouveaux enfants accueillis



90 PRÉPARATIONS D'ACCUEIL
et 53 rencontres d'équipe pour des points de suivi et bilans d'accueil.

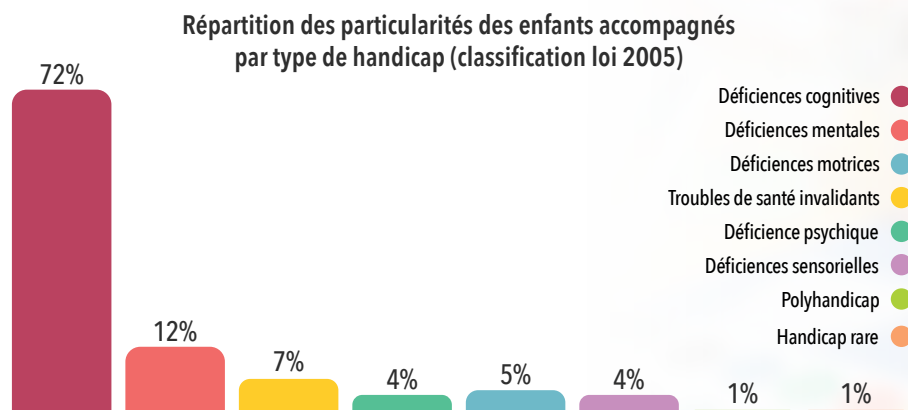
Les enfants accueillis



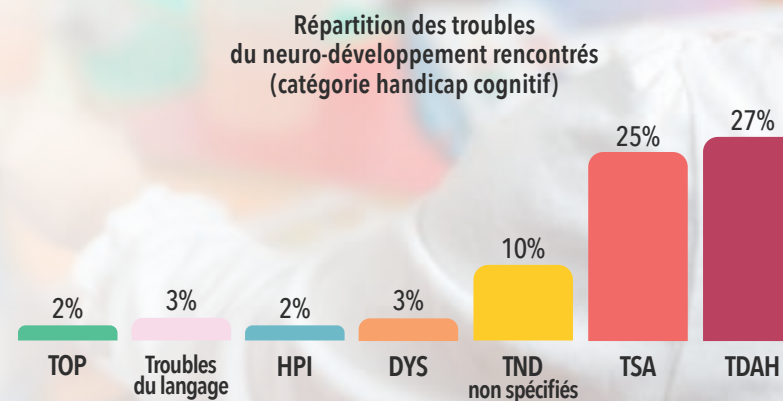
On remarque une **augmentation pour les publics âgés de 3 à 6 ans**, hausse qui perdure depuis le passage de la scolarisation obligatoire dès 3 ans.

La **diminution pour le public âgé plus de 14 ans** est explicable en partie par le manque d'offre de service de loisirs collectifs à destination des jeunes sur le département et de l'autonomie nécessaire pour fréquenter les espaces jeunes, milieu souvent assez ouvert.

Des enfants en situation de quels handicaps ?



Graphique 1



Graphique 2

Grâce aux renseignements obtenus auprès des familles et figurant sur le document " recueil d'informations " de chaque enfant accompagné par le RLH30, nous sommes en mesure de pouvoir établir la proportion des types de handicaps, troubles ou pathologies accompagnés.

Pour mettre en évidence cette représentation, nous nous appuyons prioritairement sur la typologie prenant sa source dans la Loi du 11 février 2005 et qui recense 8 catégories (il est important de noter que certains enfants sont susceptibles de présenter plusieurs déficiences simultanément).

Nous avons jugé utile de décliner certains troubles ou pathologies qui découlent de ces catégories dans le but d'offrir une lecture facilitée et une représentation plus affinée des profils d'enfants qui fréquentent les ALSH sur le département (graphique 1). Il est à noter que 6% des particularités rencontrées sont liées à des maladies génétiques. Les troubles du neuro-développement ont été détaillés car (graphique 2) l'expression des symptômes associés impacte le plus la vie en collectivité et induit un accompagnement renforcé dans la mise en œuvre des projets d'accueil.



C. SOUTENIR LES ACTEURS : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES INCLUSIVES

Dans une démarche volontariste, l'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques dans les structures de loisirs éducatifs non spécialisées nécessite souvent des adaptations en fonction de plusieurs critères relatifs aux enfants, aux familles et à la structure d'accueil. L'association RLH 30 en tant que pôle d'Appui et de Ressources Handicap et Inclusion gardois a un rôle de conseil et de soutien auprès des équipes d'animation.

Il s'agit d'accompagner et soutenir les équipes dans leur rôle co-éducateur, d'impulser des changements de regard et de favoriser le développement de pratiques inclusives.

L'accompagnement des équipes d'animation se décline en plusieurs axes :

- Favoriser un **partenariat co-éducatif** et de **mutualisation des compétences** entre les ALSH, les familles et les structures spécialisées
- Co-construire un **projet d'accueil personnalisé** pour chaque enfant
- Accompagner les équipes dans le **développement** et **l'enrichissement de leur pratique** (formation, sensibilisation, outils pédagogiques)
- Apporter **un appui et un soutien** aux équipes d'animation

" Beaucoup d'outils et de pistes à expérimenter, formation très complète "

" Expérimenter la situation de handicap permet de mieux comprendre et de mieux appréhender l'impact du handicap dans la vie quotidienne "

" Formation vivante au contenu varié et riche, c'est top ! "

Les actions de formation du RLH30 en 2024

CYCLE RLH30/CIGALIÈRES FORMATION

Journées de formation sur 2 territoires

1 journée, **Escape Game et échanges de pratique** (en demi-groupe) pour les professionnels de l'animation du territoire et 1 journée, Escape Game enfant pour un expérience immersive et analyse des dynamiques de groupe avec les professionnels encadrants.



Secteur Aramon, ALSH Aramon
les 3 et 4 décembre 2024
Jour 1 : 16 participants
Jour 2 : 12 enfants et 2 animateurs



Secteur Rhony Vistre Vidourle
les 12 et 18 décembre 2024
Jour 1 : 14 participants
Jour 2 : 21 enfants et 3 animateurs



FORMATION UNIS-CITÉS

Un partenariat actif depuis 2018.

2024 : 2 journées de formation (2 groupes de 10 volontaires)
+ 2 demi-journées d'échange de pratique/groupe

FORMATION SUR SITE : MAISON DES ADOLESCENTS À ALES

L'espace jeune La maison des Adolescents d'Alès a sollicité le RLH30 pour mettre en place une formation sur la thématique « **Accueillir des jeunes à besoins spécifiques : comprendre et adapter son accueil aux particularités liées aux troubles du neurodéveloppement** », qui s'est déroulée le jeudi 29 février 2024.

Les objectifs de cette formation étaient :

- Présentation des particularités liées aux troubles du neurodéveloppement (particularités du public, quelques principes éducatifs issus des neurosciences) ;
- Présentation d'un panel d'outils et de ressources pour faciliter l'accueil : de la régulation émotionnelle à la gestion de groupe (découverte des outils/thématiques, les principes de l'autorégulation et aménagement de l'espace, aménagement d'un espace de répit en fonction des besoins repérés).

À l'issue de cette formation, l'espace jeune a fait l'acquisition auprès du RLH30 d'une malle pédagogique spécifique. Cette dernière a été co-construite avec l'équipe pour répondre à leur besoin.

INTERVENTION DEJEPS - CEMEA MONTPELLIER (9 FÉVRIER 2024)

Le Relais Loisirs Handicap 30 est intervenu pour une journée de formation pour les CEMEA auprès d'un groupe de DEJEPS sur la thématique **du droit au Répit des familles** ayant un enfant en situation de handicap. Les objectifs de cette journée furent d'aborder avec les étudiants les thèmes suivants :

- Comprendre les enjeux liés à l'accueil de ce public : l'impact du handicap dans le parcours des familles, l'impact des temps de loisirs dans le développement de l'enfant et impact pour les professionnels dans leur pratique.
- Prendre en compte les besoins et particularités individuelles et familiales dans l'offre de service.
- Connaître la méthodologie de l'évaluation : les différents types (qualitatives/quantitatives), les critères et indicateurs et les échelles de mesure.
- Construire des outils d'évaluation de projet : des objectifs à la définition de critères et d'indicateurs d'évaluation.



FORMATION BAFA

Le 19 février 2024, le RLH30 est intervenu sur une session de formation BAFA base organisée par les Francas du Gard. Il s'agissait de présenter au futur animateur en formation le dispositif RLH30, d'aborder la question de l'accueil de l'enfant en situation de handicap et des pratiques inclusives.

Sensibiliser les futurs acteurs éducatifs de demain c'est renforcer les pratiques inclusives et favoriser l'accès de tous les enfants aux structures de loisirs éducatifs !



PROJET DE FORMATION-ACTION CTG COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIERES 2024/2025

Dans le cadre de sa participation à la CTG du Pays de Sommières et du souhait du territoire d'offrir aux acteurs éducatifs une formation visant à améliorer l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap dans les structures de droits communs du territoire, un projet de formation action s'étalant sur 2024/2025 a vu le jour.

Ainsi en 2024, ont eu lieu les 1^{re} phases de ce projet :

1/ Phase de diagnostic : identification des besoins, recensement des attentes, nombre de personnes intéressées/structure. **Septembre/Octobre 2024**

2/ Formation 14 Novembre 2024 à l'attention des directeurs de structure, coordonnateurs ou responsables sur la thématique : « **Accompagner des enfants avec des troubles du comportement : établir une relation co-éducative (familles, professionnels de l'enfance, directeurs) et une communication efficace pour une dynamique collective constructive.** »

Objectifs :

Présentation du projet de formation 2024/2025, présentation de l'analyse du diagnostic et recueils des attentes. Cadrage des limites du champ d'intervention et du projet. Groupe de travail autour des thématiques suivantes : la relation à la famille et la relation co-éducative, la posture professionnelle, le recueil et la transmission d'information, les dynamiques d'équipe et les ressources existantes et mobilisables.

3/ Co-construction du cahier des charges en comité de pilotage. Ce cahier des charges permettra de définir les axes et actions à mettre en place sur 2025 en fonction des différents sites, des différents professionnels et des problématiques rencontrées.

4/ Création de sacs « Handispensables », des outils et ressources pour les professionnels de la Communauté de Communes. Objectifs : 15 sacs à dos d'ici 2025 (4 en 2024 et 11 en 2025).

Ces sacs à dos serviront de support à la formation à destination des équipes et acteurs de terrain prévue en 2025.

2025 : Cycle formation-action pour les acteurs éducatifs du territoire : 1^{re} session de 3 jours pour un total d'environ 45 personnes sur le 1^{er} trimestre et 2^e session pour les mêmes personnes pour un temps d'analyse de pratique et retours d'expérience sur le second trimestre 2025.



Les interventions sur site et les formations individualisées : une proximité indispensable, clé d'un partenariat réussi

Objectif : Sensibiliser pour mieux comprendre, accompagner pour mieux accueillir et adapter pour mieux vivre et jouer ensemble !

L'association met un point d'honneur à répondre de manière efficace et individualisée aux sollicitations des structures et n'hésite pas à mobiliser son réseau ressource pour permettre aux équipes d'animation de bénéficier de conseils personnalisés et d'enrichir leur pratique.

Les interventions sur site : du savoir-faire au savoir faire-faire

Depuis 2004, la SDJES du Gard finance des temps de formation et de sensibilisation à destination des équipes d'animation et des enfants des accueils de loisirs du département.

Ces temps de sensibilisation animés par le Relais Loisirs Handicap 30 représentent une formidable occasion d'impulser un changement de regard et d'aborder les notions de respect de la différence, de vivre ensemble et de tolérance auprès des enfants et une occasion pour les professionnels de s'inspirer des pratiques des animatrices départementales de l'association : **VOIR, COMPRENDRE, S'APPROPRIER.**

142 INTERVENTIONS
AU TOTAL EN 2024

32 VISITES-CONSEIL
EN 2024

57 TEMPS DE SENSIBILISATION
ET D'ANIMATION EN 2024

53 INTERVENTIONS EN RÉUNION
D'ÉQUIPE EN 2024







D. DES MOYENS ET DES OUTILS EN CONSTANTE ÉVOLUTION

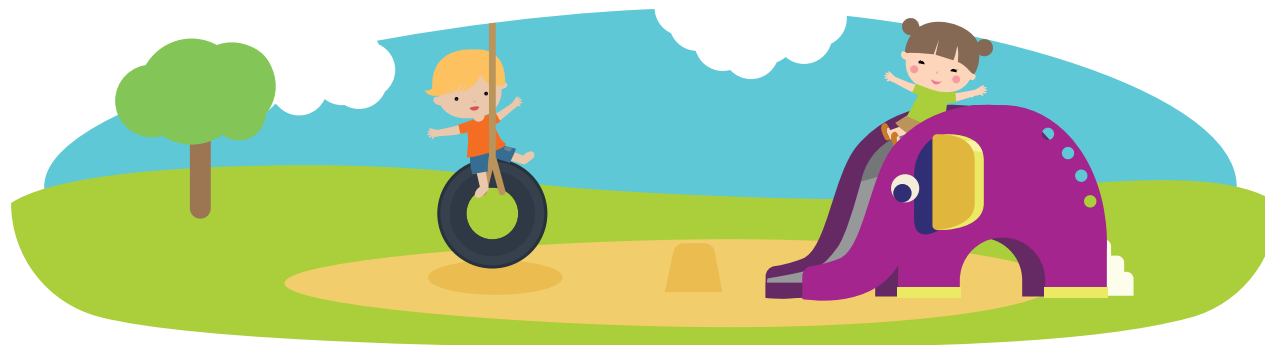
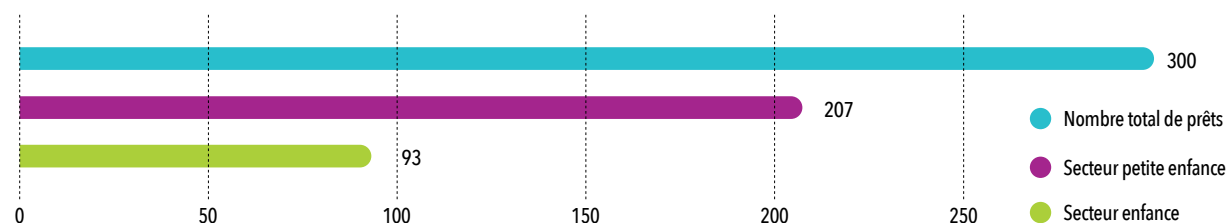
Les malles pédagogiques : des ressources au service de l'inclusion

Ressources indéniables pour les équipes d'animation et des structures de la petite enfance, les malles pédagogiques représentent un atout majeur dans la démarche proposée par le RLH 30 sur le département. A disposition des équipes travaillant au sein des structures adhérentes sous forme de prêt, les modalités (durée, contenu des malles et conseils) sont définies en fonction des besoins et envies de chacun.

Elles ont pour objectif de :

- Les soutenir dans **leur rôle d'accueillant** en proposant des ressources mobilisables en fonction des situations rencontrées
- Favoriser **le développement des pratiques inclusives** en proposant des supports pédagogiques variés et adaptés
- Favoriser **la création de lien et l'échange** entre les enfants en dépassant la situation de handicap
- Soutenir **l'autonomie et le bien-être** de l'enfant en situation de handicap
- **Sensibiliser** les enfants accueillis en structures de loisirs

Bilan des prêts de malles pédagogiques en 2024



Restructuration des ressources pédagogiques du secteur enfance en 2024

Nouveauté Secteur Enfance 2024

Fort du succès des malles à thème sur le secteur Petite Enfance et au regard du manque de temps des équipes d'animation, le RLH30 s'est employé à **développer des malles à thèmes** répondant aux problématiques et difficultés rencontrées sur les structures.

Le format de malle thématique permet de **cibler** davantage l'usage des ressources et **facilite** leur emprunt par les structures. Initiée en 2023, cette restructuration a perduré sur 2024 sur différents axes :

- Réalisation de **39** malles réparties en 12 thématiques
- Réalisation d'un **shooting photo** de 673 clichés et mises en situation des malles et ressources pédagogiques pour la protection des données et droits des images
- Réalisation d'un **support de présentation** du RLH30
- Création de **fiches et livrets** pédagogiques pour faciliter l'utilisation des ressources par les équipes.
- Recherche et projet de développement d'une **nouvelle plateforme de prêt** plus intuitive pour les structures et plus automatisée pour un gain de temps dans la logistique.



Approche Neurosensorielle



Approche Snoezelen



Autour de l'oralité et du repas



Chasse mon Handicap



Découverte des handicaps sensoriels



Sensibilisation au handicap



Espace de répit en collectivité



Initiation au Sport Adapté



Jeux de ballons et de précision



Les outils Handispensables



Organiser et mettre en place
un temps calme



Permettre à l'enfant
d'exprimer ses émotions

10

LES MOMENTS FORTS DU RLH30 :
MANIFESTATIONS, ÉVÈNEMENTS ET FAITS MARQUANTS



PROJET BULLES DE RÉPIT - FONDATION S^T PIERRE :

Un partenariat pour permettre une bulle d'air aux familles grâce à des séjours de répit accessibles et adaptés.

2024 coordination des inscriptions au séjour de Répit du dispositif Bulles de Répit pour les Départements de l'Aude, du Gard et de l'Hérault.



**JOURNÉE INTER-STRUCTURE ALSH BOISSET-GAUJAC/IME ARTES
AUTOUR DU SPORT EN S'APPUYANT SUR LA PRATIQUE DE LA BOCCIA**

23 février 2024



**JOURNÉE PETITE ENFANCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE SOMMIÈRES**

16 mars 2024



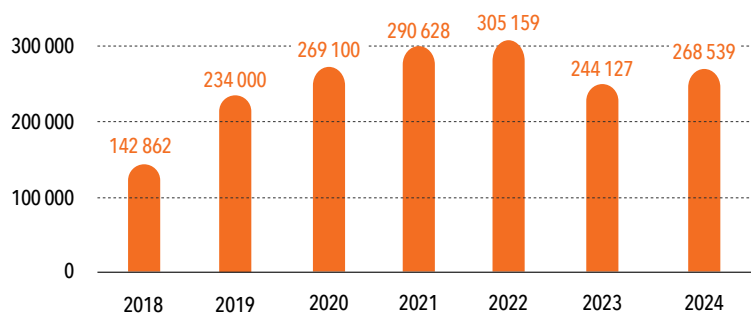
**FESTIVAL ENFANCE JEUNESSE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PIÉMONT CÉVENOL**

25 mai 2024

11

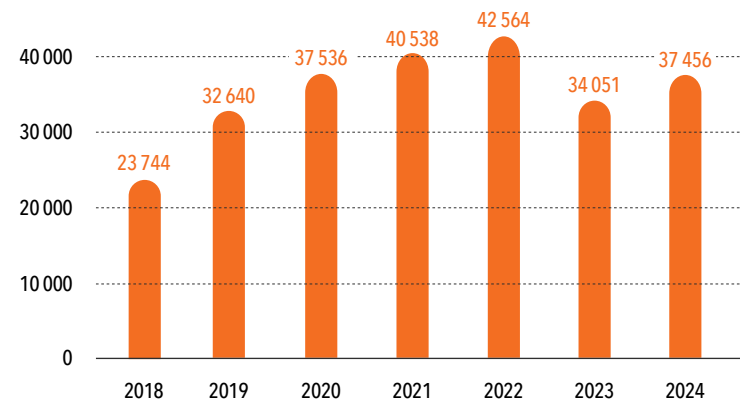
DES SUPPORTS DE COMMUNICATION
ET DES OUTILS DE GESTION

L'activité du site internet en 2024



268 539 PAGES VUES

soit une moyenne de **22 378** pages vues par mois



37 456 VISITES

soit une moyenne de **3 121** visites par mois

Nouveautés et projet 2024

- **Solution gestion des prêts d'outils pédagogiques** : actuellement notre système de prêt de malle pédagogique repose sur un Woo Commerce, système de vente en ligne. Si cette solution était initialement la plus simple à mettre en place, elle ne permet pas d'offrir une gestion complète notamment des réservations avec une temporalité future, la visibilité du stock disponible... En 2023, le RLH30 a commencé à prospecter pour une solution plus adaptée à notre fonctionnement : **un logiciel de gestion de médiathèque**. En 2024, le projet se concrétise dans sa phase de développement avec le concours d'un développeur informatique avec l'élaboration du cahier des charges pour une mise en place de la solution en 2025.

- **Nouvelle GED (Gestion Electronique des Documents)** pour une solution plus intuitive, facilitant le partage des documents et le travail collaboratif. Un projet qui a nécessité un travail conséquent de tri, classement et archivage des données du RLh30 pour repartir sur des bases saines.





Siège social et bureaux

3, Plan des Rolliers
30 900 Nîmes

04 66 26 54 89

accueil@relais-loisirs-handicap30.org



Direction/Administration et coordination générale

Thierry LOPEZ : 06 09 30 48 19
direction@relais-loisirs-handicap30.org

Coordination/Contact famille

Aurore DAR COURT : 06 25 43 11 11
coordination@relais-loisirs-handicap30.org

Animation/Contact famille

Leïa OLIN : 07 78 24 69 42
animation@relais-loisirs-handicap30.org

Animation dispositif Petite Enfance

Manon THAUVIN : 06 24 97 84 62
secretariat@relais-loisirs-handicap30.org

www.relais-loisirs-handicap30.org

Coordination rapport moral et d'activité/relation graphiste
Aurore Darcourt

Conception graphique et mise en page
Michel Douliez
www.mdgraphisme.com - 06 85 84 47 83

CONTACT



NOTES



**RELAIS
LOISIRS
HANDICAP**

30

www.relais-loisirs-handicap30.org